

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 26 février 2025 / 27 chaâbane 1446 - N° 3772 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews.dz
[e-mail: contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)

ALGÉRIE - NIGER

Tebboune reçoit le ministre des Affaires étrangères de la République du Niger

P.24

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Plusieurs secteurs à l'ordre du jour

P.3

ALGÉRIE - PALESTINE

Le Conseil de la nation prend part à la réunion de l'organe exécutif de la Ligue des parlementaires pour El-Qods et la Palestine

P.24

HYDRAULIQUE

42% de l'eau potable sera assurée par les usines de dessalement



Le ministre de l'Hydraulique, Tahar Derbal, a indiqué lundi que l'exploitation complète des usines de dessalement de l'eau de mer permettra d'assurer 42% des besoins du pays en eau potable. S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, le ministre a précisé que l'entrée en service des cinq nouvelles stations, en sus de celle déjà opérationnelle, augmenterait le taux de dépendance sur cette ressource non conventionnelle de 20% actuellement à 42%. P.4

PORTS

M. Harkati : "plusieurs mesures pour le passage au travail en continu avant fin février"

P.6

MÉDIAS

Le ministre des Sports appelle la presse nationale à faire front face aux attaques extérieures

P.3

FORMATION PROFESSIONNELLE

Plus de 10.000 nouveaux stagiaires rejoignent les établissements de formation à Alger

P.8

SANTÉ

**CHEVILLE
En finir avec les entorses à répétition**

P.p 12-13

FOOTBALL

**AG EXTRAORDINAIRE ÉLECTIVE DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL
WALID SADI reste à la tête de la fédération jusqu'en 2029**

Par F Yanis

P.21



**USTHB
Les équipes titulaires de brevets d'invention honorées**

P.17

RAMADHAN

La Protection civile présente les mesures préventives à prendre pour éviter certains accidents

P.2

SOLIDARITÉ AU RAMADHAN

Coup d'envoi de la caravane "Idoom El Kheir" d'Algérie Télécom à partir d'Oran

Le coup d'envoi de la deuxième édition de la caravane "Idoom El Kheir" d'Algérie Télécom (AT), qui va silloner 12 wilayas du pays pour distribuer des dons alimentaires aux restaurants de la Rahma pour le mois du Ramadan, a été donné mardi à Oran.

La caravane, qui a entamé son périple à partir de la wilaya d'Oran, a démarré de la direction locale d'Algérie Télécom, en présence de plusieurs cadres de cette entreprise en direction de l'association "Machail el kheir", qui chapeaute un restaurant de la Rahma, offrant 500 repas par jour durant le mois du Ramadan, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la direction locale d'AT.

La caravane touchera les wilayas d'Oran, Mascara et Tlemcen, dans l'Ouest, Alger et Bouira dans le Centre, Constantine, Khencela et El-Tarf dans l'Est, et Biskra, El Oued, Bousaada et Touggourt dans le Sud, a indiqué le directeur du service marque et communication à Algérie Télécom, Harig Azzedine.

La caravane distribuera différentes denrées alimentaires aux restaurants de la Rahma dont le lait, les raisins secs, l'huile, le fromage et autres, a-t-on précisé.

CONSTANTINE

Ouverture de 7 nouvelles mosquées au début du mois de Ramadhan

Sept (7) nouvelles mosquées seront ouvertes à Constantine au début du mois sacré du Ramadhan prochain, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya.

Il s'agit, selon la cellule de communication de la wilaya de l'ouverture d'une mosquée à la cité Ain El Bey dans la ville de Constantine et 2 autres dans la commune d'Ain Smara, en plus de la mise en service partielle de 4 mosquées à travers de nouveaux pôles urbains de la wilaya.

À ce titre la même source a fait part de l'ouverture partielle d'une mosquée au pôle urbain 6.000 logements "Retba", dans la commune de Didouche Mourad, une structure similaire à la cité 3.000 logements au pôle urbain Massinissa (El Khroub), en plus de 2 autres mosquées à la nouvelle cité 250 logements, dans la commune d'El Khroub et à l'unité de voisinage UV10 à la circonscription administrative Ali Mendjeli.

RAMADHAN

La Protection civile présente les mesures préventives à prendre pour éviter certains accidents

La Protection civile a présenté mardi les mesures préventives nécessaires à prendre par le citoyen durant le Ramadhan pour éviter certains accidents.

Dans un communiqué, la Protection civile a recommandé aux usagers de la route de respecter le code de la route, éviter les excès de vitesse et respecter la distance de sécurité.

Il est aussi recommandé de faire des pauses en cas de fatigue ou somnolence et de procéder à la maintenance régulière des véhicules.

Pour les motocyclistes, le port du casque est fortement recommandé comme moyen de protection. Relevant, par ailleurs, que les femmes et les enfants sont "les plus exposés" à la mauvaise utilisation ou au stockage des produits détergents et chimiques, la Protection civile a recommandé d'éviter le mélange des produits et de porter des gants et des vêtements de protection, et de ranger ce type de produits hors de portée des enfants.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

34 morts et 1641 blessés en une semaine (Protection civile)



Trente-quatre (34) personnes sont décédées et 1641 autres ont été blessées dans 1353 accidents de la circulation survenus durant la période du 16 au 22 février à travers le pays, indique, mardi, un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Constantine avec 5 morts et 65 blessés suite à 57 accidents, précise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 610 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (43 incendies), Blida (35) et Oran (35).

Durant la même période, les éléments de la Protection civile ont procédé au sauvetage de 512 personnes en situation de danger et exécuté 6561 opérations d'assistance diverses, ajoute la même source.

PROTECTION CIVILE

Formation sur les techniques de sauvetage-déblaiement pour des éléments du DRPI de Constantine

Un groupe d'officiers relevant du Département de renfort aux premières interventions (DRPI) de la direction de la Protection civile (DPC) de la wilaya de Constantine vient de bénéficier d'un stage de formation sur les techniques de sauvetage-déblaiement, premier du genre à l'échelle locale, a-t-on appris mardi auprès des services de ce corps constitué.

Il s'agit de formations théorique et pratique ciblant 14 sauveteurs déblayeurs spécialisés dans l'intervention sur des missions de sauvetage et de sécurisation de sites dans des milieux effondrés, qui s'inscrivent dans le cadre d'un programme de formation continue, arrêté par la direction générale de la Protection civile (DGPC), a indiqué à l'APS le chef du bureau de la formation au sein de cette direction, le commandant Zoubir Tir.

Ce stage de perfectionnement de dix (10) jours, s'est déroulé au sein de l'unité principale de la circonscription administrative Ali Mendjeli et a été encadré par 6 formateurs spécialisés dans ce domaine, désignés par la DGPC dont 4 relevant de la DPC de la wilaya de Batna et 2 issus de celle de Médéa, a-t-il affirmé, soulignant que les séances de formation pratiques ont été organisées au niveau d'un site urbain de constructions effondrées, situé au lieu-dit les 4 chemins.

TISSEMSILT

La Police de Tissemsilt brille dans le championnat régional d'échecs et se qualifie pour la phase nationale

ABED MEGHIT

La Police de la wilaya de Tissemsilt a réalisé une performance remarquable lors du championnat régional des sports intellectuels des jeux d'échecs, organisé entre les différentes unités de police de la région Ouest pour la saison sportive 2024-2025. Grâce aux performances exceptionnelles de ses représentants, la délégation de la police de Tissemsilt a décroché des résultats honorables et s'est assuré une qualification pour le championnat national.

Parmi les obtentus : 2ème place par équipe (catégorie féminine), 2ème place en individuel (catégorie) ainsi que 5ème place en individuel (catégorie masculine). Ces résultats témoignent du talent et du sérieux des participants, ainsi que de l'engagement de la Police de Tissemsilt à promouvoir le sport et la réflexion stratégique au sein de ses effectifs.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Oum El Bouaghi : saisie de 60.000 comprimés psychotropes et près de 6 kg de kif traité (Sûreté nationale)



La brigade de lutte contre le trafic de stupéfiants relevant de la Police judiciaire de la Sûreté de la wilaya d'Oum El Bouaghi a arrêté, au cours de la semaine dernière, un individu activant au sein d'un groupe criminel et saisi 60.000 comprimés de type "Prégabaline" et près de 6 kg de kif traité, selon un bilan rendu public, mardi, par les services de la Sûreté nationale.

Le service de wilaya de Police judiciaire de la Sûreté de la wilaya d'Oum El Bouaghi a procédé "au cours de la semaine dernière, à l'arrestation d'un individu activant au sein d'un groupe criminel organisé, spécialisé dans le trafic de drogues et de psychotropes, ainsi qu'à la saisie de 60.000 comprimés de type +Prégabaline+ et de 5.850 kg de kif traité", précise la même source.

"Cette quantité de stupéfiants et de psychotropes a été saisie par les éléments de la brigade de lutte contre le trafic de stupéfiants, relevant du même service de wilaya, suite à l'arrestation du mis en cause et à la perquisition de son domicile à Ain Fakroun, qu'il utilisait comme lieu pour dissimuler son activité criminelle".

Le mis en cause a été déféré devant le procureur de la République près le tribunal d'Aïn Fakroun pour "possession et trafic de drogues et de psychotropes de fabrication étrangère, importés via la contrebande dans le cadre d'un groupe criminel organisé", conclut la même source.

Oum El Bouaghi : saisie de 60.000 comprimés psychotropes et plus de 5 kg de kif à Ain Fakroun (Sûreté)

Les éléments de la brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, relevant de la Sûreté de wilaya d'Oum El Bouaghi, ont saisi, à Ain Fakroun, 60.000 comprimés psychotropes et 5.850 kg de kif traité, et procédé à l'arrestation d'un suspect, rapporte un communiqué publié lundi par ce corps constitué.

Suite à une information sur les activités d'un individu suspect qui stocke, à des fins de trafic, des psychotropes et des stupéfiants à son domicile familial à Ain Fakroun, les éléments de la brigade sont parvenus, après un travail de coordination avec le parquet local, à arrêter le suspect en question, indique le communiqué. La perquisition du domicile de l'individu a permis aux policiers la découverte et la saisie de 60.000 comprimés psychotropes d'origine étrangère, ainsi qu'une quantité importante de drogue (5.850 kg de kif traité), précise le document. Le suspect, âgé de 30 ans, inculpé pour "possession et stockage à des fins de trafic, de kif traité et de substances pharmaceutiques à propriétés psychotropes, d'origine étrangère, importés frauduleusement dans le cadre d'une bande criminelle organisée", été déféré devant le Procureur de la République près le tribunal d'Aïn Fakroun, conclut le communiqué.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT Plusieurs secteurs à l'ordre du jour

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé hier une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de l'avant-projet de loi relative aux Wakfs, du projet de décret exécutif relatif aux marchés publics, et à des communications relatives aux secteurs de la construction ferroviaire, des travaux maritimes et du foncier économique, selon un communiqué des services du Premier ministre.



"Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce mardi 25 février 2025, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de la nouvelle mouture de l'avant-projet de loi relative aux Wakfs, enrichi à la lumière des orientations de Monsieur le Président de la République, édictées lors du Conseil des Ministres du 07 Avril 2024, en vue de promouvoir et de moderniser le Système des biens Wakfs et de créer une dynamique nouvelle qui lui permettrait de renforcer sa contribution à l'effort de développement économique et social.

Le Gouvernement a également poursuivi l'examen du projet de décret exécutif fixant les modalités d'application des règles générales relatives aux marchés publics, vi-

sant à établir les mécanismes opérationnels à même de garantir une mise en œuvre efficace du cadre législatif en vigueur, notamment en vue d'optimiser l'usage des ressources publiques et d'instaurer un cadre favorisant la transparence, concurrentiel et équitable des marchés publics.

En outre, le Gouvernement a entendu une communication sur le taux d'avancement dans la mise en œuvre de la décision de Monsieur le Président de la République relative à la création du Groupe Public de Construction Ferroviaire et du Groupe de Travaux Maritimes, afin de renforcer les capacités nationales dans le domaine de l'ingénierie et de la construction dans ces deux secteurs stratégiques à travers la création de deux Groupes à

même de contribuer efficacement à la mise en œuvre de l'important programme d'investissement pour le développement des secteurs ferroviaire et maritime, et d'accéder à terme aux marchés internationaux.

Enfin, le Gouvernement a suivi le processus de finalisation de la mise en œuvre du nouveau système de gestion du foncier économique destiné à l'investissement, à travers l'examen des mesures prises et celles devant être prises dans les meilleurs délais, pour la mise en place effective de l'Agence nationale du foncier industriel et l'Agence nationale du foncier urbain, compte tenu de leur rôle important, ainsi que l'Agence nationale du foncier touristique, et ce, afin de renforcer l'offre foncière destinée aux porteurs de projets d'investissement".

LUTTE CONTRE LES FEUX DES FORêTS

Installation de la commission nationale de la protection des forêts pour l'année 2025

La Commission nationale de protection des forêts (CNPF) pour l'année 2025, dont la mission principale consiste à la préparation de la campagne de lutte contre les incendies, a été installée lundi à Alger.

La cérémonie d'installation a été présidée par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Youcef Cherfa, en présence des secrétaires généraux des ministères concernés, des cadres du secteur des forêts, et des représentants de la Protection civile, de la Gendarmerie nationale et de la société civile.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre a salué les efforts déployés par l'ensemble des acteurs, qui ont abouti à des résultats sans précédent en 2024, indiquant que les surfaces forestières touchées par les feux ont diminué de 91 %, passant à 3.490 hectares, contre une moyenne annuelle de 40.000 hectares au cours des dix dernières années.

M. Chorfa a souligné que les résultats obtenus en 2024 avaient démontré

que la lutte contre les feux et la protection des forêts ne relèvent pas de la responsabilité seule du secteur agricole, mais il s'agit plutôt d'une "action participative visant à protéger la richesse forestière et les biens des citoyens".

Il a salué à cet égard la rapidité d'intervention et de réponse, grâce au renforcement et à la diversification des méthodes d'intervention aériennes et terrestres, soulignant le rôle important des services de sécurité dans la lutte contre les feux de forêts, en tête desquels le ministère de la Défense nationale, qui a fourni au secteur 85 drones, ainsi que le rôle de la compagnie aérienne "Tassili Airlines", filiale du groupe Sonatrach, dans le renforcement des efforts de prévention et de lutte contre les feux de forêts.

Le ministre a également souligné la nécessité de renforcer la coopération avec l'Agence spatiale algérienne (ASAL), en vue d'exploiter et de traiter les images de satellites.

La rencontre a été une occasion pour évaluer les résultats enregistrés durant la saison 2024, présenter un plan de prévention et de lutte contre les feux de forêts aurait lieu le 1er mai prochain afin de mieux contrôler les opérations de lutte contre les incendies.

Il a appelé, dans ce sens, au renforcement des mesures et dispositions pré-

paratoires pour l'année 2025 avec la relance d'une approche proactive et l'adoption d'une vision prospective, en se focalisant sur l'action participative pour réduire les dégâts, et ce de par le renforcement des moyens modernes de surveillance et d'alerte, notamment les techniques innovées par les start-up tout en intensifiant les campagnes de sensibilisation de la population vivant à proximité des espaces forestiers et les agriculteurs aux risques d'incendies.

Le ministre a également souligné la nécessité de renforcer la coopération avec l'Agence spatiale algérienne (ASAL), en vue d'exploiter et de traiter les images de satellites.

La rencontre a été une occasion pour évaluer les résultats enregistrés durant la saison 2024, présenter un plan de prévention et de lutte contre les feux de forêts aurait lieu le 1er mai prochain afin de mieux contrôler les opérations de lutte contre les incendies.

Il a appelé, dans ce sens, au renforcement des mesures et dispositions pré-

paratoires pour l'année 2025 avec la relance d'une approche proactive et l'adoption d'une vision prospective, en se focalisant sur l'action participative pour réduire les dégâts, et ce de par le renforcement des moyens modernes de surveillance et d'alerte, notamment les techniques innovées par les start-up tout en intensifiant les campagnes de sensibilisation de la population vivant à proximité des espaces forestiers et les agriculteurs aux risques d'incendies.

Le ministre a également souligné la nécessité de renforcer la coopération avec l'Agence spatiale algérienne (ASAL), en vue d'exploiter et de traiter les images de satellites.

La rencontre a été une occasion pour évaluer les résultats enregistrés durant la saison 2024, présenter un plan de prévention et de lutte contre les feux de forêts aurait lieu le 1er mai prochain afin de mieux contrôler les opérations de lutte contre les incendies.

Il a appelé, dans ce sens, au renforcement des mesures et dispositions pré-

MÉDIAS

Le ministre des Sports appelle la presse nationale à faire front face aux attaques extérieures

Le ministre des Sports M. Walid Sadi, a appelé lundi à Alger, la presse nationale à "faire front" face aux attaques extérieures, comme elle l'a si bien fait dans l'affaire de la boxeuse Imène Khelifi, qui a été victime d'une vaste campagne de dénigrement durant les derniers Jeux Olympiques et après son sacre olympique à Paris.

En effet, la presse nationale avait réagi de manière spontanée et comme un seul homme pour la défendre", a indiqué M. Sadi, lors d'une rencontre-débat initiée par l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA), en présence du ministre de la Communication, Mohamed Meziane.

Une initiative louable, que le ministre des Sports a saluée, mais en insistant sur la nécessité de "rester professionnel et de faire les choses dans les règles de l'art".

A noter que l'ONJSA, organisatrice de l'événement, a profité de cette occasion pour honorer certains journalistes et acteurs du sport national, notamment, les journalistes Saïfi Lamri, Kaci Cherfi, Ahmed Bessoul El Houari et Karim Madi.

Elle a honoré également le photographe Abbès Telouia, sans oublier Hadj Ali, un employé modèle de l'Office du Complexe Olympique (OCO), qui a consacré la majeure partie de sa vie au service du sport.

DROITS DE L'HOMME

Tiaret : la lutte de l'Algérie pour la défense des peuples colonisés découle de la Déclaration du 1er Novembre (Zaalani)

Le président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Abdelmadjid Zaalani a affirmé, mardi à Tiaret, que la lutte et l'action menées par l'Algérie au sein des instances internationales en faveur des peuples colonisés et opprimés pour leur indépendance, émane de la Déclaration du 1er Novembre 1954, dont le contenu demeure pertinent pour traiter les enjeux actuels.

Lors d'une conférence animée à la Maison de la Culture "Ali Maachi" sous le thème "Les luttes de l'Algérie pour la liberté et les droits de l'homme, un principe immuable enraciné dans la Déclaration du 1er Novembre 1954", M. Zaalani a souligné que "ce document historique reflète la volonté d'émancipation du peuple algérien et son engagement en faveur des autres peuples en revendiquant, dès cette époque, la reconnaissance par la France du droit de tous les peuples colonisés à l'autodétermination et à l'indépendance". Il a ajouté que "dès lors, l'Algérie poursuit ce combat, notamment à travers son soutien indéfectible aux peuples palestinien et sahraoui", rappelant qu'en sa qualité de membre non permanent au Conseil de sécurité des Nations unies, l'Algérie a réussi à convaincre ses membres d'adopter deux résolutions visant à mettre un terme à l'agression sioniste contre les Palestiniens à Ghaza. Il a indiqué que cet engagement s'inscrit dans la continuité des sacrifices du peuple algérien.

Le même responsable a également évoqué les efforts déployés actuellement par l'Algérie, en collaboration avec d'autres pays, au sein du Conseil des Droits de l'Homme des Nations unies à Genève et dans d'autres instances internationales, pour instaurer "le droit au développement", à travers l'élaboration d'une convention internationale contraignant riches à contribuer financièrement au développement des pays pauvres afin d'améliorer leurs perspectives de croissance.

M. Zaalani a, par ailleurs, souligné que la récente désignation de l'Algérie, aux côtés de trois autres pays africains, pour défendre la résolution adoptée lors du dernier sommet de l'Union africaine — qui considère le colonialisme et l'esclavage subis par les peuples africains comme des crimes contre l'humanité impréscriptibles — constitue une reconnaissance de son combat et de son attachement aux principes de la Déclaration du 1er Novembre. Cette conférence, qui a vu la participation des autorités et d'associations locales, a été précédée par plusieurs activités, notamment un hommage rendu aux chahids Ali Maachi, Djillali Bensofta et Hamad Djahlane sur la Place des martyrs au centre-ville de Tiaret. A cette occasion, un arbre symbolisant les droits de l'Homme a été planté dans l'enceinte de la Maison de la Culture "Ali Maachi", et un hommage a été rendu à sa famille ainsi qu'à des personnes en situation d'handicap dirigeants de startups. Un exposé sur les activités du Conseil national des droits de l'Homme a été également présenté, suivi d'une séance de dialogue avec des acteurs associatifs, avant que la journée ne s'achève par la visite de plusieurs établissements de la ville.

TRAVAUX PUBLICS

M. Rekhroukh examine les opportunités d'investissement avec le président du Conseil d'Affaires algéro-américain

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh a reçu le président du Conseil d'Affaires algéro-américain, Samy Boukaila, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine des Travaux publics et des Infrastructures et d'explorer les opportunités d'investissement par les deux pays, indique, mardi, le communiqué du ministère.

Lors de cette audience qui s'est déroulée au siège du ministère, à la demande de M. Boukaila, "les deux parties ont examiné les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine des Travaux publics et des Infrastructures et d'explorer les opportunités d'investissement par les deux pays dans ce secteur stratégique", précise le communiqué.

La rencontre a été marquée par "un échange fructueux des points de vue sur les moyens de renforcer la coopération conjointe, en focalisant sur les grands projets d'infrastructures, notamment les routes, les ports et les chemins de fer", ajoute la même source.

A cette occasion, le ministre a affirmé que l'Algérie "avance à pas sûrs vers le développement de l'infrastructure ferroviaire, à travers le renforcement et la modernisation des lignes ferroviaires, en concrétisation du programme national d'investissement dans le réseau ferroviaire, décidé par Monsieur le président de la République", rappelant, à cet égard, les opportunités et les avantages d'investissement qu'offre l'Algérie aux investisseurs étrangers".

A son tour, le président du Conseil d'affaires algéro-américain a exprimé l'intérêt et la volonté des entreprises américaines d'investir dans ce secteur, à la faveur d'un climat d'investissement favorable, à même d'ouvrir de larges perspectives pour l'échange d'expertises et le renforcement des relations économiques entre les deux pays", conclut le communiqué.

HYDRAULIQUE

42% de l'eau potable sera assurée par les usines de dessalement (ministre)

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a indiqué lundi que l'exploitation complète des usines de dessalement de l'eau de mer permettra d'assurer 42% des besoins du pays en eau potable.

S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, le ministre a précisé que l'entrée en service des cinq nouvelles stations, en sus de celle déjà opérationnelle, augmenterait le taux de dépendance sur cette ressource non conventionnelle de 20% actuellement à 42%.

La réalisation des usines de dessalement s'inscrit dans le cadre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, traduisant "une volonté politique prospective visant à faire face aux défis du stress hydrique résultant des changements climatiques, et à satisfaire les besoins croissants induits par le développement économique et agricole du pays".

Cette initiative contribuera à assurer

COLLECTIVITÉS LOCALES

Tlemcen: rencontre entre les diplômés de l'Ecole nationale des ingénieurs de la ville et des cadres du ministère de l'Intérieur

L'Ecole nationale des ingénieurs de la ville "Abdelmadjid Meziane" de Tlemcen organise, une rencontre entre les diplômés de sa première promotion et des cadres du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

Le directeur central de la formation au sein du ministère, Benaïda Noureddine, a souligné à cette occasion que "cette rencontre permettra d'évaluer les compétences des diplômés de la première promotion et leur réactivité après plus de deux années d'activité au sein des communes".

Il a également indiqué qu'elle offrira l'opportunité d'examiner la possibilité de revoir certains programmes de formation et de les adapter aux exigences pratiques et aux évolutions de l'aspect managérial des collectivités locales, soulignant que "certaines préoccupations relatives aux services rendus aux citoyens seront transmises aux autorités supérieures du pays pour une meilleure prise en charge".

La première journée de cette rencontre de deux jours, organisée sous le slogan "Responsabilité, stabilité et engagement", a donné lieu à deux communications.

La première, animée par Naïma Rebahi, directrice des études à la Délégation nationale aux risques majeurs, a porté sur "La stratégie nationale de gestion des risques de catastrophes". La seconde, présentée par Omar Hemissi, Directeur général de l'Ecole supérieure de banque (ESB), a traité des "Défis auxquels font face les directeurs généraux dans le cadre de la gestion axée sur les résultats".

A cette occasion, deux conventions de partenariat ont été signées afin de renforcer la formation des étudiants de l'Ecole nationale des ingénieurs de la ville, indique-t-on.

La première, conclue avec l'Ecole nationale d'administration

nationale de gestion des risques de catastrophes". La seconde, présentée par Omar Hemissi, Directeur général de l'Ecole supérieure de banque (ESB), a traité des "Défis auxquels font face les directeurs généraux dans le cadre de la gestion axée sur les résultats".

A cette occasion, deux conventions de partenariat ont été signées afin de renforcer la formation des étudiants de l'Ecole nationale des ingénieurs de la ville, indique-t-on.

La première, conclue avec l'Ecole nationale d'administration

(ENA), porte sur l'échange d'expertises et de corps professoral entre les deux établissements, le partage des ressources pédagogiques et la participation à des projets de recherche communs, a fait savoir Abdellatif Mezhouda, Directeur général de l'ENA.

M. Mezhouda a souligné que les deux écoles travaillent

actuellement sur un projet de recherche scientifique consacrée aux villes intelligentes, sous la supervision du ministère de l'Intérieur, en coordination avec l'Académie nationale de

gouvernance de la République populaire de Chine.

Ce partenariat devra se renforcer, à l'avenir, à travers l'échange de publications scientifiques, la mise en commun de ressources documentaires, ainsi que l'organisation de colloques scientifiques nationaux sur la gestion urbaine, a-t-on souligné.

La seconde convention a été signée avec l'Agence nationale de l'urbanisme.

Selon son Directeur général, Abada Moussa, la convention permettra de former les cadres des collectivités locales sur les plans d'occupation des sols (POS), les plans directeurs d'aménagement et d'urbanisme (PDAU), ainsi que sur les études, l'approbation, le suivi et la supervision de ces plans.

En marge de cette rencontre, des ateliers de formation seront organisés à l'intention des diplômés de la première promotion de l'Ecole nationale des ingénieurs de la ville.

Ces ateliers seront animés par des experts de cet établissement, de l'ENA, du ministère de tutelle et de l'Agence nationale d'urbanisme.

TRANSPORT

M. Sayoud passe en revue les perspectives de développement du secteur devant la commission des transports à l'APN

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a passé en revue, lundi à Alger, les perspectives de développement du secteur devant la commission des transports et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN), indique un communiqué de l'Assemblée.

Lors de cette séance présidée par M. Mohamed Anouar Bouchouit, président de la commission, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaoutar Krikou, M. Sayoud a évoqué le plan du ministère visant à développer les différents modes de transport.

Dans le but de développer le transport maritime, le ministre a affirmé que les efforts étaient en cours en vue d'une réhabilitation de la flotte maritime réservée au transport des marchandises et des voyageurs, ajoutant que la remise en service du car-ferry Tariq Ibn Ziyad "aura lieu immédiatement après l'achèvement des travaux

de rénovation" du navire. En parallèle, des efforts sont en cours pour optimiser la performance portuaire, en adoptant le régime 24/24H et acquérir des équipements modernes d'une valeur de 70 milliards DA avec le renforcement des ports secs pour faciliter les déplacements internes et atténuer la charge sur les principaux ports.

S'agissant du transport aérien, M. Sayoud a souligné l'importance de l'acquisition de 16 nouveaux avions pour atténuer la pression sur les vols intérieurs, saluant par là même la convention de coopération signée entre Air Algérie et Tassili Airlines, visant à améliorer les services, élargir le réseau de transport aérien et satisfaire la demande croissante des habitants des wilayas du Sud.

Concernant le transport terrestre, le ministre a évoqué les efforts déployés pour le renouvellement et le renforcement du parc de transport urbain et suburbain, en

y associant des opérateurs privés à l'effet d'améliorer la qualité des services. Pour ce qui est du transport ferroviaire, M. Sayoud a fait savoir que 600 milliards de DA ont été affectés au renforcement des infrastructures, affirmant que les projets dans ce domaine s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République et du plan d'action de Gouvernement, visant à dynamiser le secteur et à renforcer la performance économique nationale. Intervenant lors de cette séance, les membres de la commission ont souligné la nécessité d'adopter une vision stratégique prospective pour le secteur du transport, à même d'assurer sa stabilité et sa pérennité, étant l'un des leviers du développement national, insistant sur l'importance de la mise en œuvre des recommandations des commissions d'information chapeautées par la Commission, selon le communiqué.

HYDRAULIQUE

42% de l'eau potable sera assurée par les usines de dessalement (ministre)

Les filières spécialisées ont été créées au niveau des universités des instituts, en coopération avec les différents opérateurs du secteur, selon le ministre.

En ce qui concerne les stations de traitement des eaux usées, dont l'exploitation actuelle ne dépasse pas 10 %, le ministre a précisé que des travaux sont en cours pour les doter de systèmes de traitement tertiaire, ce qui permettrait d'atteindre un taux de purification maximal et de renforcer leur utilisation dans l'irrigation agricole. Le ministère vise à augmenter le taux d'exploitation de ces structures à 30 % d'ici la fin de l'année en cours.

Alors que le mois de ramadan approche, le ministre a affirmé que son secteur a pris des mesures proactives pour répondre à la demande croissante en eau pendant ce mois,

en ajustant les horaires de distribution et en pompant des quantités supplémentaires des barrages. Par ailleurs, le ministre a évoqué les "attitudes hostiles" du voisin

de l'ouest, telles que les tentatives de drainage systématique du barrage "Djorf Torba" à Béchar, et son impact sur l'équilibre écologique, soulignant que les autorités publiques ont pris plusieurs mesures pour faire face à cette situation, dont la réalisation du projet de transfert de "Boussir 1" pour alimenter la wilaya de Béchar en eau, récemment mis en service avec une capacité de production de 30.000 m³/jour.

Le projet de transfert de "Guatrani" (Béchar), qui assurera 80.000 m³/jour, devrait être lancé dans les semaines à venir, a-t-il dit, affirmant que ce projet est "structural et aussi important que les usines de dessalement".

Enfin, le ministre a souligné que le barrage "Djorf Torba", victime d'un "assèchement systématique pendant plusieurs années", s'est rempli en septembre dernier en seulement 48 heures, recevant plus de 200 millions de m³ d'eau de pluie.

APS



l'approvisionnement en eau potable des villes côtières et des zones urbaines situées jusqu'à 150 km du littoral, d'autant plus que cette ressource n'est pas affectée par les variations climatiques.

L'augmentation de la part de l'eau des

salées permettra d'orienter les ressources hydrauliques conventionnelles vers d'autres secteurs, à l'exemple de l'agriculture et du développement industriel, a-t-il ajouté rappelant que le taux de remplissage des barrages à l'échelle nationale est actuellement à 38,40%.

Après la mise en service des stations de "Cap Blanc" à Oran et de "Fouka" à Tipasa, trois autres stations seront bientôt livrées à "Tighremt" (Béjaïa), "Cap Djinet" (Boumerdès) et "Koudjet Eddraouch" (El Tarf), avec une capacité de production de 300.000 m³/jour chacune, soit un total de 1,5 million m³/jour.

Pour assurer la maintenance et la durabilité de ces installations stratégiques, des

BÉNI-ABBÈS

Divers projets en réalisation dans les communes de Béni-Yekhlef et El-Ouata

Divers projets de développement visant l'amélioration du cadre de vie du citoyen et le renforcement des infrastructures de différents secteurs d'activités sont en cours de réalisation dans les communes de Béni-Yekhlef et El-Ouata, a-t-on appris hier des services de la wilaya de Béni-Abbès.

Parmi les projets dont a bénéficié la commune de Béni-Yekhlef, figure la réalisation d'une cantine de 200 couverts à l'école primaire El-Khensa, la pose de gazon synthétique dans deux (2) stades de proximité (les travaux étant actuellement à 70% d'avancement), et la réhabilitation et rénovation complète de la Maison de jeunes, a-t-on signalé.

Une opération d'aménagement urbain est aussi en cours dans cette commune et devra être finalisée incessamment, a-t-on ajouté en soulignant que ces opérations, d'un financement de plus d'un (1) milliard DA, englobent aussi la construction en cours d'une nouvelle salle de soins de proximité dans la localité de Guerzim, relevant de la même commune. D'autres projets



sont en réalisation dans la commune d'El-Ouata, à savoir des réseaux d'eau potable (AEP) et d'assainissement au profit des 100 habitants du nouveau lotissement du Ksar El-Bayada, qui a aussi bénéficié de l'inscription d'un nouveau château d'eau de 50 M3, selon la même

source. Pour le ksar d'Agdal, qui relève de la même commune, une opération d'extension de deux (2) nouvelles classes de l'école primaire Jabari Dahan, ainsi que la réalisation d'un bureau de poste au groupement Jabari Dahan, sont en cours de concrétisation pour renforcer les

capacités d'accueil pédagogique de l'établissement pour la prochaine rentrée scolaire ainsi que les prestations postales, ont fait savoir les services de la wilaya.

Ces mêmes communes avaient bénéficié en 2024 de plusieurs projets, dont une polyclinique à Béni-Yekhlef et une structure administrative polyvalente regroupant plusieurs services publics, outre la réalisation et l'équipement d'un forage d'un débit très important dans la localité de Guerzim, tandis que la commune d'El-Ouata avait bénéficié d'un mini-centre d'hémodialyse et de projets d'aménagement urbain et de raccordement aux réseaux divers (eau, assainissement, électricité et téléphonie) de plusieurs nouveaux lotissements, a rappelé la source.

MILA

90 millions DA pour réaliser une 2^e tranchée au centre d'enfouissement technique du chef-lieu de wilaya

Le secteur de l'environnement a bénéficié dans la wilaya de Mila d'une opération mobilisant 90 millions DA pour la réalisation d'une deuxième tranchée au Centre d'enfouissement technique (CET) d'Ouled Bouhamma au chef-lieu de wilaya, a indiqué mardi la directrice du secteur, Mme Fatima Belaïtoche.

Dans une déclaration à l'APS, la même responsable a précisé que l'opération inscrite au titre de l'exercice 2025 vise à améliorer la prise en charge des déchets ménagers au ni-

veau du CET d'Ouled Bouhamma qui demeure l'unique de la wilaya.

Ce CET reçoit quotidiennement les déchets de 21 communes du Centre et du Nord de la wilaya ce qui "a saturé l'unique première tranchée" et a amené "à éléver une demande au ministère de tutelle pour inscrire une opération de réalisation d'une nouvelle tranchée", a-t-on expliqué.

Les services de l'environnement œuvrent actuellement à parachever les procédures de désignation de l'entreprise de réalisation de ce projet

dont les travaux devront démarrer "au début du second trimestre de cette année" de sorte à être prêt pour la mise en service avant la fin de cette même année en cours, a ajouté Mme Belaïtoche.

Outre le CET d'Ouled Bouhamma, la wilaya de Mila compte trois décharges contrôlées à Chelghoum Laïd, Tadjenanet et M'chira qui reçoivent les déchets ménagers des communes du Sud de la wilaya, a souligné la directrice locale de l'environnement.

EL MEGHAIER

Plusieurs projets de raccordement à l'électricité et au gaz réalisés à Still

Plusieurs projets de raccordement au réseaux d'électricité et du gaz naturel ont été réalisés dans la commune de Still dans la wilaya El Meghaier, a rapporté mardi un communiqué de la direction de distribution relevant de la société algérienne de distribution d'électricité et du Gaz (Sonelgaz-distribution).

Mises en service par le wali, Laredj Nehila, ces opérations consistent en la réalisation de deux transformateurs électriques, et un réseau électrique de moyenne tension (MT) et basse tension(BT) d'une longueur de

1.800 mètres linéaires, a-t-on expliqué.

Ces projets de développement, qui s'inscrivent dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie de la population locale, ont permis l'approvisionnement en électricité de 64 foyers dans cette collectivité, a indiqué le même communiqué.

Dans le cadre de la prise en charge des efforts de développement dans les zones reculées, quatre nouveaux transformateurs électriques ont également installés à travers les mêmes régions, en plus de la réalisa-

tion d'un réseau d'électricité avec des lignes de moyenne (MT) et basse tension (BT), sur une distance de 6 km, a-t-on ajouté.

La concrétisation de ces projets a permis le raccordement d'un total de 190 foyers aux réseaux d'électricité, et du gaz naturel, a-t-on détaillé.

Ces opérations interviennent dans le cadre d'une série de réalisations similaires concrétisées par la même direction cette année dans la wilaya d'El Meghaier, dans l'objectif d'améliorer le service public, selon la même source.

KHENCHELA

82 millions DA pour réaliser 4 chemins communaux à Lemsara

Une enveloppe financière de 82 millions DA a été octroyée pour la réalisation de quatre chemins communaux (CC) à Lemsara, dans la wilaya de Khenchela, a-t-on appris mardi auprès du président de l'Assemblée populaire communale de cette collectivité locale. Dans une déclaration à l'APS, Hafid Nouasri, a précisé que la réalisation de ces chemins d'une longueur totale de 10 km débutera "prochainement", après la récente annonce

des entreprises chargées de la réalisation des travaux de ces projets inscrits dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie de la population de la région.

Le même élu a précisé qu'il s'agit de 4,5 km du chemin communal CC-279 entre Bouzoulek et Zouak, de 2,6 km entre Theniet Laabar et Ain Ellouk, de 1,6 km pour relier la localité de Mednine au CC-273 et de 1 km pour relier la localité de Helli au CC-151. Les délais de réalisa-

tion de ces tronçons varient de 45 jours à 3 mois au plus tard conformément aux dispositions contractuelles des cahiers de charges, a assuré le même responsable local. Ces opérations permettront de désenclaver certaines des localités reculées de cette collectivité locale et améliorer les conditions de déplacement des habitants et de leurs moyens de transport, a assuré le président de l'Assemblée populaire communale de Lemsara.

TISSEMSILT

Lutte contre l'habitat précaire : La wilaya intensifie ses efforts

ABED MEGHIT

Dans le cadre de la mise en œuvre des engagements du Président de la République en matière de logement, la wilaya de Tissemsilt poursuit activement l'éradication de l'habitat précaire et la relocalisation des familles concernées vers des logements décents. Ce mardi dernier, le wali de Tissemsilt, M. Bouzaid Fethi, accompagné des autorités locales, a supervisé une importante opération de relogement touchant 120 familles résidant dans le quartier du 1er Mai (Derb) à Ouled Bessem.

Les services de la wilaya a mobilisé d'importants moyens humains et matériels pour assurer le bon déroulement du processus de relogement et la démolition des anciennes habitations. Dans une déclaration aux médias, le wali a tenu à rassurer les citoyens en attente d'un logement, affirmant qu'il suivra personnellement la mise en œuvre des engagements de l'État.

Il a réitéré son engagement à poursuivre les opérations de relogement programmées et à veiller à la distribution des logements sociaux aux bénéficiaires légitimes, soulignant l'importance stratégique de ce dossier, marqué par des accumulations et des retards nécessitant une mobilisation collective.

Depuis sa nomination à la tête de la wilaya, M. Bouzaid Fethi s'est engagé à éradiquer les logements précaires et anarchiques, conformément aux directives des hautes autorités du pays visant à garantir un logement décent pour tous. Il convient de rappeler que les services de la wilaya ont lancé plusieurs opérations de rétorsion de l'habitat précaire à travers différentes communes.

À ce jour, 1 500 familles ont été relogées dans des habitations dignes, et 60 hectares de foncier ont été récupérés en une année pour accueillir de nouveaux projets de développement.

AÏN TEMOUCHENT

Vastes opérations de recherche d'un agent de la Protection civile disparu lors des inondations

Les opérations de recherche se poursuivent, lundi, pour retrouver un agent de la Protection civile porté disparu depuis dimanche suite aux inondations provoquées par les fortes pluies dans un oued de la commune de Sidi Ben Adda (Aïn Témouchent), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya.

Les recherches ininterrompues depuis la disparition de l'agent, ont été renforcées par des équipes de soutien des services de la Protection civile des wilayas de Mascara, Sidi Bel-Abbes, Tlemcen et Oran.

Ces renforts contribuent aux opérations de ratissage du lit de l'oued traversant le tronçon de la route nationale (RN 96), situé dans la commune de Sidi Ben Adda, a indiqué le capitaine Sidi Ahmed Belhadj, chargé de la communication à la direction de la Protection civile d'Aïn Temouchent.

Le périmètre de recherche a été élargi aux zones avoisinantes du cours d'eau, avec la participation de nombreux citoyens venus prêter main forte aux services de la Protection civile, a fait savoir la même source.

Tous les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés, y compris des équipes de plongeurs, des unités d'intervention en milieux difficiles ainsi que des brigades cynotechniques.

Au total, 346 agents ont été déployés dans ces opérations de recherche afin de retrouver leur collègue, qui exerçait à l'unité de la Protection civile de la commune d'Aïn Tolba, précise-t-on de même source.

PORTS

Plusieurs mesures pour le passage au travail en continu avant fin février (P-dg Serport)

Le groupe Serport a mis en œuvre plusieurs mesures pour assurer la transition des infrastructures portuaires vers un système de travail en continu (24/24h) d'ici la fin du mois, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué mardi son P-dg Mohamed Karim Eddine Harkati.



S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, M. Harkati a souligné que cette transition s'accompagnera d'une série d'actions visant à améliorer la performance des ports et à réduire les délais de traitement des navires.

Parmi ces actions figurent l'acquisition de nouveaux scanners pour les services des Douanes, le renforcement des effectifs des entreprises portuaires et l'amélioration de la coordination entre les différents acteurs du secteur, notamment les Douanes et les services du commerce.

Le président de la République avait ordonné début février, lors d'un Conseil des ministres, la généralisation du travail en continu dans les ports à activité économique, notamment ceux de Djendjen, Alger, Béjaïa, Annaba, Oran et Mostaganem.

Dans cette perspective, Serport pré-

voit plusieurs initiatives, dont une meilleure planification de l'arrivée des navires et l'introduction de nouveaux équipements en 2025, destinés à optimiser le traitement des marchandises et à réduire le temps de séjour des navires à quai, affirme le responsable.

Par ailleurs, la création de zones de dégagement au sein des infrastructures portuaires est en cours afin de fluidifier l'évacuation des marchandises ayant dépassé leur délai réglementaire de séjour, a-t-il assuré, ajoutant qu'une interopérabilité entre la plateforme digitale douanière (ALCES) et celle de Serport (APCS) est également en phase de finalisation pour automatiser les procédures de passage des marchandises.

Une première phase de ce projet concernera les ports d'Alger, Skikda et Béjaïa.

Un dossier pour la création d'une zone de dégagement pour le port de Béjaïa, dans la région de Tixter (Bordj Bou Arréridj), a déjà été validé par la direction générale des Douanes (DGD), tandis que des études sont en cours pour les ports d'Alger et de Skikda, selon M. Harkati.

Pour améliorer la logistique portuaire, le groupe Serport mise également sur l'extension de la connectivité ferroviaire, inscrite dans la stratégie du ministère des Transports à l'horizon 2035.

Cette intégration vise à désengorger les ports en réduisant la dépendance aux camions, dont le nombre demeure insuffisant, pénalisant, ainsi, l'acheminement des marchandises.

Dans le cadre de la modernisation des infrastructures, une enveloppe de 14 milliards de dinars a été allouée à des travaux de réhabilitation des quais des ports d'Alger, Annaba, Ghazaouet et Ténès.

En parallèle, 29 milliards de dinars seront investis dans l'acquisition de nouveaux équipements, notamment des portiques de quai, des grues, des chariots élévateurs et des scanners de contrôle des marchandises, a-t-il dit.

Le programme comprend également la finalisation de l'extension du terminal à conteneurs du port de Djendjen (Jijel), qui portera sa capacité à 2 millions d'EVP (équivalents vingt pieds).

Cette infrastructure stratégique est appelée à devenir un hub régional sur la rive sud de la Méditerranée, renforçant ainsi la position de l'Algérie dans le commerce maritime international, souligne M. Harkati.

ECONOMIE BLEUE Présentation des conclusions d'une étude sur la digitalisation

Les conclusions d'une étude visant à identifier les leviers technologiques permettant d'optimiser la transformation numérique de l'économie bleue en Algérie ont été présentées mardi à Alger, dans le cadre d'un forum dédié aux technologies appliquées à ce secteur, indique un communiqué du Programme économie bleue, pêche et aquaculture.

Cette étude évalue le potentiel de croissance des BlueTech (technologies bleues) en Algérie, en mettant en avant les opportunités de développement de différents segments de l'économie maritime, ainsi que l'impact du numérique et des technologies avancées sur leur essor, précise la même source.

Elle identifie notamment les secteurs clés pouvant bénéficier des BlueTech, en particulier les solutions d'électronique embarquée et de surveillance, ainsi que trois axes stratégiques pour favoriser l'intégration du numérique dans l'économie bleue : un diagnostic approfondi du secteur, l'évaluation des besoins en formation et expertise technique, et l'analyse des meilleures pratiques internationales.

Le forum a permis aux experts présents de mettre en avant plusieurs initiatives dans ce domaine, notamment les systèmes d'information halieutique (SIH), destinés à optimiser la gestion des ressources halieutiques, ainsi que la mise en place de l'APCS pour moderniser les ports algériens et digitaliser la chaîne logistique portuaire.

Le Programme économie bleue, pêche et aquaculture vise à renforcer la résilience et la compétitivité des communautés côtières, tout en soutenant la création d'emplois et le développement des filières stratégiques du secteur, rappelle-t-on de même source.

ENERGIES RENOUVELABLES

L'Algérie compte moderniser sa stratégie nationale de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique

Les autorités algériennes comptent moderniser la stratégie nationale de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, en vue de renforcer l'exploitation des énergies renouvelables et d'améliorer l'efficacité énergétique dans divers secteurs, notamment l'industrie, l'agriculture, le transport et l'habitat, a indiqué, mardi, une responsable au ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables.

La cheffe de cabinet du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Nacima Rachedi, a précisé, à l'ouverture des travaux d'une journée d'étude sur "les solutions de l'énergie solaire pour le secteur économique", que cette stratégie permettra la mise en place d'un système énergétique intégré favorisant l'élargissement de l'exploitation des énergies renouvelables et l'amélioration de l'efficacité de la consommation de l'énergie.

Dans une allocution prononcée au nom du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, M. Noureddine Yassaâ, la

responsable a souligné que le gouvernement accordait une grande importance au développement des énergies renouvelables en tant que secteur stratégique qui contribue à diversifier l'économie nationale et à assurer la sécurité énergétique à moyen et long termes.

Elle a en outre souligné que la création d'un secrétariat d'Etat, chargé des Energies renouvelables, s'inscrivait dans le cadre de cette démarche.

Le plan d'action sectoriel prévoit notamment la création d'un environnement économique favorable pour soutenir les projets de production d'électricité à partir de sources renouvelables, et ce, à travers le renforcement de l'intégration industrielle, le développement de l'industrie locale, la consolidation des réseaux électriques, la promotion du partenariat entre les secteurs public et privé, tout en drainant les investissements étrangers.

Mme Rachedi a affirmé, à ce propos, que le travail était en cours pour actualiser les cadres juridiques et réglementaires, et mettre en place des mécanismes encourageants pour la généralisation de l'utilisation

des énergies renouvelables, et ce que cela implique comme soutien à la production et l'autoconsommation, développement de mécanismes de financement innovants et encouragement des Start-up et micro-entreprises.

Evoquant les efforts du secteur en matière de maîtrise de l'énergie, la responsable a insisté sur l'importance de la rationalisation de la consommation dans les secteurs vitaux, à savoir l'Habitat, les Transports et l'Industrie, à travers des plans d'action avec des indicateurs de performance et un calendrier afin de garantir l'obtention des résultats escomptés.

Pour ce qui est des projets en cours de réalisation, Mme Rachedi a rappelé le lancement d'étude d'un programme prévoyant la production de 3000 mégawatts d'énergie solaire via 20 nouvelles stations, en sus d'une centrale solaire dans la wilaya de Tindouf d'une capacité de 200 mégawatts, à l'effet de répondre aux besoins de la région et en soutien aux projets d'exploitation de la mine de Gara Djebilet.

L'Algérie travaille également

à l'hybridation des systèmes d'énergie solaires avec les centrales électriques fonctionnant au diesel dans le sud, outre les projets d'énergie solaire pour les sites de Sonatrach, a-t-elle ajouté, précisant que la capacité totale installée des énergies renouvelables devrait dépasser 4.000 mégawatts. Dans le cadre de la diversification des sources de l'énergie, l'Algérie prévoit l'intégration de l'énergie éolienne dans ses projets futurs.

En collaboration avec la Banque mondiale (BM), un projet de production de 1.000 mégawatts d'énergie éolienne à travers 10 sites a été lancé, au vu du grand potentiel du pays en la matière.

Organisée par "Green Energy Cluster Algeria", cette journée d'étude a été marquée par la participation de représentants d'entreprises publiques et privées, et d'experts dans le domaine.

Elle a également été l'occasion pour présenter des solutions et des applications innovantes dans le domaine de l'énergie solaire photovoltaïque, mettant l'accent sur le modèle d'autoconsommation de l'énergie sans recourir au ré-

seau de Sonelgaz. A ce propos, Farida Barka, membre du conseil d'administration du Groupe, a expliqué que les PME locales pourraient contribuer de manière efficace au programme des énergies renouvelables, et ce en plaçant les panneaux solaires sur les toits des usines, des bâtisses et des foyers, ou sur les terres agricoles. Et de soutenir que ces projets offrent l'avantage de la proximité des centres de consommation, ce qui permettra de contribuer à la réduction des coûts du transport et de distribution de l'électricité, et de soutenir la création de PME algériennes capables de générer de la richesse et de créer de l'emploi.

Cette rencontre a été ponctuée par un échange d'idées sur les moyens à même de développer les énergies renouvelables en Algérie, outre la présentation d'une batterie de propositions et de recommandations visant à soutenir l'investissement dans ce domaine, contribuant ainsi à accroître la part des énergies propres dans le mix énergétique national et à renforcer la sécurité énergétique du pays.

APS

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Les hybrides dépassent les modèles essence en Europe

Les immatriculations de voitures hybrides neuves ont redépassé les modèles essence au mois de janvier 2025 en Europe, a annoncé mardi l'Association des constructeurs européens (ACEA).

Les immatriculations de ces modèles dotés de moteurs à essence et de petits moteurs électriques ont représenté 34,9% du marché (+18,4% sur un an). Les voitures à essence commencent à prendre le chemin glissant déjà emprunté par le diesel : elles ont accusé une forte baisse au mois de janvier (-18,9%), notamment en France et en Allemagne.

Les modèles à essence représentent désormais 29,4% du marché et le diesel, autrefois omniprésent, 10% (-27% sur un an). Les hybrides, un peu plus sobres et moins polluants que les modèles à essence, et bien moins chers que les électriques, reprennent ainsi le contrôle du marché européen après l'avoir dominé pour la première fois pendant trois mois de septembre à novembre 2024.

Les modèles 100% électriques sont en forte progression sur un an (+34%), notamment en Belgique, en Allemagne ou en Italie (+126%) mais restent stables par rapport au mois de décembre 2024, et avec de grandes disparités selon les pays.

Au niveau européen, les électriques représentent désormais 15% des immatriculations, encore très loin des objectifs fixés aux constructeurs par la Commission européenne, à 25% pour l'année 2025 et 100% en 2035.

"Il est clair que l'Europe doit encore



travailler pour éviter de stagner", a souligné la directrice générale de l'ACEA, Sigrid de Vries, dans un communiqué de presse. L'ACEA demande un assouplissement des règles européennes sur les émissions de CO₂, dont découlent ces objectifs de ventes de voitures électriques.

L'UE doit mettre tout en œuvre pour faire du Dialogue Stratégique sur l'Avenir de l'Industrie Automobile (en cours à Bruxelles, NDLR) un suc-

cès, permettre une transition efficace vers une mobilité zéro émission tout en préservant notre compétitivité mondiale", a poursuivi la même responsable.

Le succès des hybrides a déjà profité en 2024 au groupe Toyota, pionnier de cette technologie, qui reste à un haut niveau de ventes malgré une légère baisse en janvier (-4,9%). Il profite aussi à Renault (+5%) qui atteint 10,9% de parts de marché.

MARCHÉS BOURSIERS Rebond raté pour Wall Street, minée par la tech

La Bourse de New York a terminé globalement en baisse lundi, le rebond attendu après la lourde chute de vendredi ayant été empêché par le recul de certaines grandes capitalisations du secteur de la tech. Le Dow Jones a grappillé 0,08%. En revanche, l'indice Nasdaq a reculé de 1,21% et l'indice élargi S&P 500 a perdu 0,50%.

Les Bourses d'Asie en repli

Les Bourses en Asie plongeaient de concert mardi, les marchés s'alarmant d'un renforcement des restrictions américaines visant la tech chinoise et d'une aggravation des tensions commerciales alors que Donald Trump semble déterminé à cibler le Mexique et le Canada.

Vers 04H00 GMT à la Bourse de Tokyo, au lendemain d'un jour férié, l'indice vedette Nikkei perdait 1,14% à 38.335,11 points, et l'indice élargi Topix 0,29% à 2.728,54 points.

La Bourse de Séoul reculait de 0,43% et Sydney de 0,66%.

Les marchés asiatiques faisaient grise mine dans le sillage d'une mauvaise performance de Wall Street – plombée lundi par le recul de certaines grandes capitalisations du secteur de la tech.

De quoi doucher l'enthousiasme des investisseurs --et pénaliser particulièrement les titres liés à l'industrie des semi-conducteurs, dont l'activité est pour certaine étroitement dépendante de la Chine: Advantest (-5,11%), Disco Corp (-5,03%) ou encore Tokio Electron (-3,83%) dégringolaient.

Et ce à l'unisson du géant du secteur TSMC (-1,86%) à la Bourse de Taïpei.

La place tokyoïte était par ailleurs pénalisée par un renforcement de la monnaie nippone, toujours portée par la perspective de hausses de taux de la Banque du Japon.

Elle s'appréciait de 0,04% à 149,67 yens pour un dollar, confortant ses gains de la semaine précédente --de quoi rendre moins attractives les ventes à l'international des groupes exportateurs japonais.

De leur côté, les grandes maisons de courtage japonaises comme Itochu (7,03%), Mitsubishi (+4,96%) ou Sumitomo (+6,65%) s'envolaient au contraire, à rebours du marché, soutenus par le projet du conglomérat Berkshire Hathaway du milliardaire Warren Buffett de renforcer ses investissements dans ce secteur au Japon, soulignait le courtier IwaiCosmo.

L'action de Nissan avait bondi de plus de 11% vendredi à Tokyo, sur l'espoir de voir le groupe américain Tesla investir dans le constructeur japonais en fortes difficultés financières.

Vers 04H00 GMT à la Bourse de Hong Kong, l'indice Hang Seng cédait 0,62% à 23.196,33 points.

L'indice composite de Shanghai reculait de 0,14% et celui de Shenzhen était en quasi-équilibre (+0,04%).

La fièvre qui avait porté l'envolée pendant plusieurs semaines des valeurs technologiques, depuis le succès inattendu de l'outsider chinois de l'intelligence artificielle DeepSeek, semble s'être soudainement refroidie, pénalisée par les menaces américaines... et des prises de bénéfices d'investisseurs prudents.

Alibaba lâchait 2,65% à la Bourse de Hong Kong: il avait déjà chuté de plus de 9% à Wall Street quelques heures plus tôt, après avoir annoncé vouloir investir 50 milliards d'euros. Tencent abandonnait 2,17%.

Sur le marché du pétrole, le baril de WTI américain progressait de 0,66% à 71,17 dollars, et celui de Brent de la mer du Nord de 0,51% à 75,16 dollars.

APS



lever la suspension, selon le communiqué.

L'ARECOMS, créée en 2019, joue un rôle clé dans la gestion et la régulation des ressources stratégiques de la RDC, ayant l'objectif de stabilisation du marché et

de formalisation du secteur artisanal qui est particulièrement important dans un pays où l'exploitation minière informelle représente une part significative de l'activité économique.

Selon Global Data, une

société d'analyse de données et de conseil basée à Londres, la production de cobalt de la RDC devrait atteindre 244 kilotonnes en 2024. Le pays est le plus grand producteur de cobalt au monde, fournissant plus de 80 % de la production mondiale.

Le cobalt est une matière première essentielle utilisée dans diverses industries, notamment dans la production de batteries rechargeables pour véhicules électriques, smartphones et autres appareils électro-niques.

L'industrie minière du cobalt en RDC est principalement concentrée dans la région du Katanga, où les opérations minières industrielles et artisanales sont prédominantes.

Selon Global Data, une

CHANGES

Le dollar en léger retrait

Le dollar lâche un peu de lest lundi, les cambistes restant attentistes aux évolutions géopolitiques, tandis que l'euro est poussé par le résultat des élections législatives allemandes. "Le dollar américain se négocie dans une fourchette étroite en ce début de semaine, avec une tendance à la baisse par rapport à la plupart des autres devises, après un week-end d'élections outre-Atlantique", ont souligné dans une note les analystes de Monex USA.

"Le résultat des élections alle-

mandes ne surprend pas vraiment le marché des changes" car il correspond aux sondages réalisés avant le scrutin, a estimé Ulrich Leuchtmann, de Commerzbank. Selon l'analyste, "le fait qu'il y ait eu un résultat positif pour l'euro est plutôt étonnant et montre qu'il y avait une crainte résiduelle sur le marché des devises d'un résultat destructeur".

En conséquence, vers 16H35 GMT, la monnaie unique gagnait 0,22% face à la devise américaine, à 1,0481 dollar, et progressait de 0,17% face à la livre,

à 82,84 pence pour un euro. Le dollar n'est par ailleurs plus autant soutenu par les menaces de droits de douane de Donald Trump, après les nombreuses annonces parfois contradictoires du président américain, et les reports de mesures précédemment annoncées. Après avoir imposé 10% de droits de douane, en plus de ceux déjà existants, sur les produits en provenance de Chine, Donald Trump a aussi soulevé la possibilité la semaine dernière d'un accord commercial avec la Chine.

FORMATION PROFESSIONNELLE-RENTRÉE Plus de 10.000 nouveaux stagiaires rejoignent les établissements de formation à Alger

Plus de 10.000 nouveaux stagiaires, tous modes de formation confondus, ont rejoint, dimanche, les établissements de formation au niveau de la wilaya d'Alger, à l'occasion de la rentrée professionnelle, session février 2025, a révélé le directeur de la Formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya d'Alger, Abdelkader Touil.



Lors de la cérémonie de lancement de la rentrée professionnelle de la wilaya d'Alger, qui s'est déroulée au Centre de formation professionnelle "Djenati Rabah" à Chéraga, en présence du Secrétaire général du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et des autorités locales, M. Touil a indiqué que "plus de 10.000 nouveaux stagiaires, tous modes de formation confondus, ont rejoint les établissements de formation au niveau de la wilaya, en vue de bénéficier du programme de formation dans plusieurs spécialités". Selon M. Touil, les sta-

giaires bénéficient d'un programme pédagogique dans des spécialités relatives à plusieurs filières professionnelles, dont "l'hôtellerie, la restauration et le tourisme, la numérisation et l'informatique, l'électricité, le bâtiment et les travaux publics (BTP) et les services".

L'intervenant a en outre affirmé que la direction de la formation de la wilaya d'Alger veillait à "développer la filière du froid et des spécialités y afférentes, vu leur importance pour le marché du travail". M. Touil a rappelé l'installation récente de commissions mixtes, qui comprennent des

représentants d'établissements de formations et d'entreprises économiques, dans l'objectif d'"adapter les offres de formation aux besoins du marché de l'emploi, notamment à travers l'enrichissement de la nomenclature des spécialités et des filières professionnelles, ainsi que la proposition et la définition de nouvelles spécialités demandées, avec actualisation des programmes de formation".

Le même responsable a également fait état de "la création de 12 centres en vue de développer l'entrepreneuriat au sein des instituts de formation, au niveau de la wilaya d'Alger, et de former les diplômés du secteur, porteurs de projets, en matière de création de micro-entreprises et de techniques de leur gestion".

A l'occasion de cette rentrée, des conventions ont été signées entre la direction de l'Enseignement et de la formation professionnelles et des entreprises économiques, dans le but de "renforcer le partenariat et coordonner l'action en vue d'introduire de nouvelles spécialités, en phase avec les exigences des partenaires économiques, à l'effet de faciliter la formation pratique des stagiaires au sein de l'environnement économique".

TIZI-OUZOU

La nécessité du travail collectif pour développer la filière oléicole soulignée (Rencontre)

La nécessité du travail collectif et de l'organisation de la chaîne de valeur oléicole pour développer la filière a été soulignée, lundi à Tizi-Ouzou par les participants à une rencontre sur la promotion de l'oléiculture.

Lors de cette rencontre, organisée dans le cadre de la fête de l'olivier abritée par la maison de la culture Mouloud Mammeri depuis samedi dernier, l'expert oléicole M. Mahmoud Mendil qui a animé une conférence sur la chaîne de valeur dans la filière oléicole a appelé à la mise en place d'un réseau oléicole qui intégrera l'ensemble

des concernés en allant du producteur jusqu'au consommateur.

Ce réseau, au sein duquel les différents intervenants dont les oléiculteurs, les oléificateurs, les institutions et organismes publics et le consommateur auront à travailler collectivement, permettra d'apporter des solutions aux contraintes que vit actuellement la filière, tel que le prix "élevé" du litre d'huile qui a atteint cette année les 1.300 DA, l'amélioration du rendement, de la qualité de la valeur dans la filière oléicole sera dans l'obligation de s'organiser, car c'est la désorga-

nisation de la chaîne de valeur, où les valeurs matérielles ont primé sur les valeurs morales, qui aujourd'hui se répercutent sur la filière et est à l'origine des surcouts", a-t-il dit.

Pour sa part le président du Conseil national interprofessionnel de la filière oléicole (CNIF-Oléicole), M'hamed Belasla, a noté que "les acteurs de cette filière travaillent malheureusement en individuel", ce qui rend difficile de s'organiser, estimant que l'informel a fait grimper le prix de l'huile d'olive.

Il a exhorté les oléificateurs à s'organiser, à s'associer et à discuter pour le

développement de cette filière en créant, par exemple, des coopératives ou des groupes d'intérêt.

Relevant que l'Algérie dispose de potentialités importantes, des moyens nécessaires, du savoir-faire et d'une huile d'olive de qualité, pour développer la filière et investir le marché international, appelant les professionnels à s'organiser afin d'avancer pour développer l'activité. Dans ce sillage, M. Mendil, a souligné que l'Algérie a énormément de moyens de conquérir le marché international que ce soit pour l'huile d'olive ou d'autres produits agricoles.

SIDI BEL-ABBÉS

Session de formation pour les étudiants porteurs de projets à l'université «Djillali Liabès»

Une session de formation destinée aux étudiants porteurs de projets et souhaitant créer des startups, entamée la semaine dernière, se poursuit à l'université "Djillali Liabès" de Sidi Bel-Abbès, at-on appris lundi auprès de cet établissement d'enseignement supérieur.

Selon la cellule de communication de l'université, cette

session, organisée au Centre de développement de l'entrepreneuriat (CDE) de l'université «Djillali Liabès», a réuni 82 participants parmi les étudiants et diplômés de divers domaines. Elle est supervisée par la directrice du CDE, Mimane Goussem, et animée par des enseignants spécialisés en entrepreneuriat, en collaboration avec des cadres de l'Agence

d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA).

L'objectif de cette formation est de développer les compétences des participants en gestion de projets et de leur apprendre à transformer leurs idées en entreprises réussies, at-on indiqué de même source.

Le programme de cette session, la dixième du genre initiée par le CDE, prévoit des

consultations individuelles ainsi que des sessions de formation dans les domaines du financement, du marketing et de la gestion, souligne-t-on.

La session s'étalera sur trois semaines et comprendra à la fois des formations théoriques et pratiques, visant à encourager la création de startups répondant aux besoins du marché local, contribuant ainsi

au développement économique et à la création d'emplois. A noter que l'Agence d'appui et de développement de l'entrepreneuriat à Sidi Bel-Abbès a approuvé les dossiers de création d'entreprises pour les diplômés des précédentes sessions de formation afin de faciliter leur accès au marché.

APS

TIPASA

Ouverture de la mosquée-pôle à l'occasion du mois de Ramadhan (wilaya)

La mosquée-pôle de Tipasa, une des plus grandes mosquées d'Algérie, ouvrira ses portes aux fidèles à l'occasion du mois de Ramadhan après l'achèvement des travaux de sa réalisation, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya. La mosquée fait actuellement l'objet des dernières retouches précédant sa mise en service.

Il s'agit, notamment, de la pose des tapis de prière, de la mise en place de l'éclairage et de l'équipement de la salle des ablutions, a indiqué la cellule de communication de la wilaya.

L'annonce de l'ouverture prochaine de la mosquée-pôle a été faite à l'issue d'une visite d'inspection du chantier par le wali, Ali Moulay, où il s'est enquisi des derniers travaux en cours avant sa mise en service dans le cadre des différents préparatifs pour le mois de Ramadhan, selon la même source.

Le projet de la mosquée-pôle, dont le maître d'œuvre est la direction des équipements publics, a été concrétisé dans le cadre d'un programme gouvernemental portant sur la réalisation de 10 édifices religieux similaires à travers le pays.

La mosquée a été construite à l'ouest de la ville de Tipasa, sur un site surplombant la mer et à proximité d'une place publique très fréquentée par un grand nombre de citoyens et de touristes. Elle est aussi mitoyenne au Centre culturel islamique et à une école coranique.

BATNA

Divers équipements au profit des établissements de jeunesse situés en zones reculées

Des équipements pédagogiques, sportifs et de loisirs ont été remis à 14 établissements de jeunesse situés dans des zones reculées de la wilaya de Batna, au cours d'une cérémonie présidée par le wali Mohamed Bennalek, lundi au pôle culturel et sportif de la cité Kechida, à Batna.

Le directeur de la Jeunesse et des Sports (DJS), Nabil Hadid, a souligné que "c'est la première fois qu'une aussi importante opération de remise de matériels destinés à autant de structures de jeunes effectue en seule fois".

Il a également indiqué que l'initiative, qui a "concerné, prioritairement, des structures de jeunesse de 10 daïras éloignées et difficiles d'accès, telles que les auberges de jeunes et les salles polyvalentes, se poursuivra par étapes pour inclure les 141 structures que compte la wilaya".

Selon M. Hadid, cette opération est "destinée à promouvoir les activités de jeunesse, qu'elles soient sportives, culturelles ou récréatives", et à "permettre aux jeunes de ces régions de disposer des moyens nécessaires pour s'adonner à leurs activités favorites".

En marge de la remise des équipements aux structures concernées, effectuée en présence de cadres et de responsables de certaines communes, des "Portes ouvertes" ont été organisées au niveau de Maisons de jeunes "modèles", ainsi qu'une exposition de travaux exécutés par des jeunes, mettant en relief leurs talents en dessin, en informatique et en photographie.

COLOMBIE

Mort de neuf soldats dans la chute de leur camion au fond d'un ravin (nouveau bilan)

Neuf soldats colombiens ont trouvé la mort et 20 ont été blessés quand le véhicule qui les transportait s'est abîmé au cours de la nuit de dimanche à lundi dans un précipice, selon un nouveau bilan communiqué par les autorités.

"Un peloton de 36 soldats se déplaçait" sur une route du sud-ouest de la Colombie quand le camion est tombé "dans un ravin de plus de 100 mètres de profondeur", a déclaré lundi à Blu Radio Luis Alfonso Escobar, le gouverneur du département de Nariño où s'est produit l'accident.

Des vidéos diffusées par les autorités montrent des secouristes aidant des militaires à remonter une pente boisée à l'aide de cordes.

Les 20 soldats blessés ont été transférés vers des centres médicaux à proximité et reçoivent "des soins spécialisés", selon un bilan actualisé de l'armée publié sur le réseau social X dans l'après-midi.

Le bilan précédent faisait état de 8 morts et 16 blessés. Les soldats se déplaçaient "pour effectuer des opérations de contrôle de sécurité", a indiqué le gouverneur,



écartant la thèse d'une attaque menée par un des groupes armés actifs dans cette région de production et de trafic de cocaïne, frontalière de l'Équateur. Le

commandant de l'armée, le général Luis Emilio Cardozo, a remercié sur X "les organismes de secours pour leur aide rapide et précieuse".

MEXIQUE

Cinq morts dans l'incendie d'un centre de réhabilitation

Cinq personnes ont été tuées dans l'incendie d'un centre de réhabilitation pour personnes toxicomanes lundi à Mexico, ont indiqué les autorités locales.

L'incident signalé dans la matinée a nécessité la mobilisation de pompiers et d'équipes médicales à Tlalpan, un secteur du sud de la mégapole.

Les ambulanciers arrivés sur place ont pris en charge onze personnes, dont cinq sans signes vitaux en raison de l'inhalation de fumée", a indiqué sur X le Secrétariat de la sécurité de la capitale.

Les autorités enquêtent sur l'origine de l'incendie dans ce centre situé dans une maison de trois étages, dans une zone rurale de la

ville de Mexico. "Le responsable du centre et quatre autres personnes seront présentées devant l'agent du ministère public" pour témoigner, selon le rapport officiel. Selon la presse locale, une dizaine de pensionnaires ont été secourus par les pompiers et certains d'entre eux ont été transportés vers des hôpitaux de la région.

MADAGASCAR

Le bilan des intempéries s'élève à 22 morts et près de 20.000 sinistrés

Le bilan des fortes pluies qui s'abattent sur Madagascar depuis le 14 février s'est alourdi lundi à 22 décès, selon le Bureau national de gestion des risques et des catastrophes (BNGRC).

"Ces décès sont survenus dans plusieurs régions, principalement à cause de noyades, d'éboulements et de naufrages en mer", a précisé la même source, notant que trois personnes ont été également blessées.

Près de 20.000 personnes sont sinistrées, soit plus de 5.200 ménages, en grande partie dans la région d'Analamanga (centre), ainsi qu'à Menabe (ouest) et à Vatovavy (sud-est).

Plus de 7.200 personnes ont été déplacées et sont actuellement hébergées dans 32 sites d'accueil. Selon les prévisions météorologiques, les pluies continueront d'être particulièrement fortes sur le sud-est et le centre-ouest



de Madagascar, avec des cumuls attendus entre 50 et 100 mm au cours des prochaines 24 heures.

EFFONDREMENT D'UN PONT EN CORÉE DU SUD Deux morts et cinq blessés



Deux personnes ont été tuées et cinq blessées dans l'effondrement d'un pont sur le chantier de construction d'une autoroute au sud de Séoul mardi, ont annoncé les autorités sud-coréennes.

L'accident a fait deux morts, tandis que quatre personnes ont été grièvement blessées et une a subi une blessure mineure, a indiqué l'Agence nationale des incendies dans un communiqué.

Les autorités recherchent trois autres per-

sonnes ensevelies sous les débris. Les blessés ont été hospitalisés, a indiqué un responsable du ministère de l'Intérieur à la presse.

Les médias locaux ont diffusé des images spectaculaires de ce qui apparaît comme une section du pont en train de s'effondrer, projetant un énorme nuage de fumée dans l'air. L'incident s'est produit vers 9H50 locales à Anseong, à environ 65 kilomètres au sud de Séoul.

CHINE

Deux morts et plusieurs disparus dans la collision de bateaux dans le centre du pays

Deux personnes ont perdu la vie et plusieurs autres sont toujours portées disparues après la collision entre un bateau de passagers et un navire de recyclage de déchets, mardi dans la province chinoise du Hunan (centre), ont rapporté des médias, citant les autorités locales. L'accident s'est produit vers 10H00 sur la rivière Yuanshui dans le bourg de Qinglang, dans le district de Yuanling, ont indiqué les mêmes sources.

Selon une première estimation, douze personnes auraient été à bord du bateau de passagers au moment de la collision, selon des responsables du district. Les équipes de secours ont réussi à sauver trois personnes, alors que deux décès ont été confirmés. Les opérations de recherche se poursuivaient pour retrouver les disparus.

AFGHANISTAN

29 morts dans des inondations dans le sud-ouest



Au total, 29 personnes ont été tuées mardi dans des inondations et des tempêtes de grêle dans deux provinces du sud-ouest de l'Afghanistan, ont rapporté les autorités locales. Dans la région de Farah, "21 personnes sont mortes et six ont été blessées dans des tempêtes de grêle", a déclaré Mohammed Israel Sayar, chef du département provincial de gestion des catastrophes.

Cet organisme, dans le secteur de Kandahar, a également recensé huit femmes et enfants ayant trouvé la mort dans des inondations.

TCHAD

13 morts et 10 blessés dans un accident de la circulation dans l'ouest du pays

Treize personnes ont trouvé la mort et dix autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu dans la province tchadienne du Hadjer-Lamis (ouest), ont fait savoir mardi les autorités locales, citées par des médias. "L'accident s'est produit lundi aux environs de 19H00 (heure locale) sur l'axe Massaguett-N'goura, à 15 km de la sous-préfecture de Karmé, dans le département de N'goura. Il a eu lieu suite à une collision impliquant un véhicule pick-up et un camion-benne de transport de gravier, en panne et stationné sur la chaussée", a indiqué le ministère des Transports, dans un communiqué. "Les blessés ont été évacués dans un premier temps à l'hôpital de Massaguett puis référées à N'Djamena ce mardi", a ajouté le ministère, faisant remarquer qu'"une mission a été dépêchée pour des investigations approfondies sur les causes, les responsabilités et les mesures appropriées à prendre afin de prévenir de tels drames".

APS

BOUIRA**Une caravane médico-sociale dans les zones rurales en prévision du Ramadhan**

Une caravane médico-sociale de solidarité, qui sillonnera les zones rurales et enclavées de la wilaya de Bouira, a été lancée en prévision du Ramadhan, afin de venir en aide aux familles démunies et aux franges vulnérables durant tout le mois sacré, a-t-on appris mardi auprès de la direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS).

La caravane organisée en collaboration avec la direction de la santé, et qui a entamé son périple à travers les villages de la wilaya dimanche, a pour mission de "venir en aide aux familles démunies, aux personnes aux besoins spécifiques, ainsi qu'aux personnes âgées durant tout le mois sacré de Ramadhan", a expliqué à l'APS le DASS, Tarek Tabti.

Des médecins généralistes et des infirmiers, dotés des moyens nécessaires, font partie de cette caravane qui a fait sa première halte, hier lundi, dans la commune de Bordj Khris, où les médecins ont prodigué des consultations gratuites au profit des habitants de quelques localités enclavées de cette région. "Outre les soins gratuits, l'équipe de médecins a aussi passé des visites médicales pour les personnes âgées, notamment en vue d'une éventuelle prise en charge médicale dans l'un des hôpitaux de la wilaya", a indiqué M. Tabti.

Durant cette caravane, les équipes de la DASS apporteront les aides nécessaires, en literie, vêtements, denrées alimentaires, médicaments et autres, aux familles démunies habitant dans les régions enclavées ciblées, a-t-il ajouté. Composée d'une ambulance, d'un véhicule ainsi que de deux bus, "la caravane, qui devra sillonna toutes les communes de la wilaya, compte fournir également des équipements et du matériel médical pour toutes les personnes qui sont dans le besoin", a assuré le responsable.

BÉNI-ABBÈS**Plus d'une centaine de consultations et d'interventions chirurgicales prévues aux journées médicochirurgicales (Wilaya)**

Plus d'une centaine de consultations et d'interventions chirurgicales gratuites en chirurgie-générale et chirurgie-pédiatrique ainsi que des consultations en gynécologie-obstétrique sont prévues aux journées médicochirurgicales de Béni-Abbès, lancées samedi, a-t-on auprès des services de la wilaya.

Initiées dans le cadre d'un jumelage entre l'Etablissement public hospitalier EPH-Mohamed Yakoub (Béni-Abbès) et le Centre hospitalo-universitaire d'Oran, en coordination avec la direction locale de la Santé et de la Population (DSP), ces journées (22-24 février) sont encadrées par un staff de douze (12) spécialistes issus du CHU d'Oran, sous la conduite du Pr. Mohamed Boubekeur, et des personnels de santé de l'EPH de Béni-Abbès (120 lits), a-t-on précisé.

Une opération similaire est prévue à l'EPH de Kerzaz (114 km au sud de Béni-Abbès), a-t-on ajouté en soulignant que cette initiative est favorablement accueillie par les populations locales. Au mois de décembre 2024, la direction générale de la Protection civile (DGPC) avait lancé une caravane médicale au profit des populations de cette wilaya, notamment dans les zones éloignées, et ce dans le cadre des caravanes médicales itinérantes qui ont sillonné durant le même mois 17 wilayas du Sud et des Hauts-plateaux, dont celle de Béni-Abbès, afin de fournir des services médicaux avec distribution de médicaments aux habitants de ces régions, selon la même source.

APS

EL-OUED
Entrée en service du nouvel EHS Mère-Enfant

Le nouvel Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) Mère-Enfant d'El-Oued est entré en service lundi, a-t-on appris des services de la wilaya.

Retenue dans le cadre de la stratégie des pouvoirs publics de promotion de la qualité des prestations médicales, cette structure, d'une capacité de 140 lits, dont 80 lits pour les accouchements et 60 autres pour les nouveaux nés et les enfants âgés de 9 mois à 15 ans, est dotée des services médicaux nécessaires liés à la gynécologie-obstétrique, la pédiatrie infantile, les interventions chirurgicales, l'imagerie et le laboratoire d'analyses, en sus d'un centre de formation, a indiqué le wali d'El-Oued, Larbi Bahoul.

Cet EHS vient combler le déficit accusé en ce type de structures médicales spécialisées au niveau de la wilaya, notamment après le transfert provisoire, en octobre 2020, des services de l'ancien EHS au niveau du centre anticancéreux régional, à la cité 19 mars à El-Oued.

Un financement de plus de quatre (4) milliards DA (études, réalisation et



suivi) avait été dégagé pour le projet, puisé du Fonds spécial de développement des régions du Sud, en plus d'une enveloppe de 1,5 milliard DA pour son équipement, selon la fiche technique du projet.

L'EHS Mère-Enfant d'El-Oued offre diverses prestations assurées par

un corps médical et paramédical composé de 360 personnes, dont des praticiens spécialistes (30), des généralistes (68), des sages-femmes (42), des pharmaciens (8), des psychocliniciens (7), des agents médicaux en anesthésie-réanimation (21), en sus des paramédicaux (314).

Pas moins de 20.667 hospitalisations ont été enregistrées l'an dernier, avec 4.439 interventions chirurgicales, dont 2.509 interventions pour enfants et 1.930 interventions au niveau du service de gynécologie-obstétrique, selon les données fournies par le secteur de la Santé.

JIJEL
40 opérations au profit de personnes atteintes de défigurations dues à des brûlures et au cancer de la peau

Quarante (40) opérations chirurgicales délicates ont été programmées à l'Etablissement public hospitalier Mohamed Seddiq Benyahia de Jijel au profit de personnes atteintes de défigurations dues à des brûlures et au cancer de la peau, a indiqué lundi le Pr. Abchiche Mohamed Ouramadan.

Dans une déclaration à l'APS, en marge du lancement de ces interventions, Pr. Abchiche, chef du service de la chirurgie réparatrice à l'hôpital des grands brûlés Saïd Chibane de Zéralda (Alger) qui super-

vise ces opérations, a précisé qu'à partir de ce jour et durant quatre jours, 40 opérations bénévoles seront effectuées au profit de patients de la wilaya de Jijel atteints de défigurations dues à des brûlures et au cancer de la peau.

Ces interventions sont délicates et compliquées et exigent de hautes compétences, notamment dans le cas d'enfants, a-t-il ajouté en précisant qu'il a été coordonné avec l'administration de l'hôpital de Jijel pour réaliser localement ces interventions et éviter le déplacement des pa-

tients vers l'hôpital de Zéralda et les longs délais d'attente. En marge de ces journées chirurgicales bénévoles, les patients bénéficieront de l'accompagnement médical et les staffs médicaux de l'hôpital de Jijel, notamment du service des urgences, recevront une formation à la prise en charge des victimes brûlées, selon la même source. Les interventions programmées concerneront, notamment les séquelles de brûlures, les tumeurs bénignes et malignes, les tissus mous, les plaies enflammées et les tissus nécrosés, a-t-on indiqué.

CHU DE BÉNI-MESSOUS
L'importance de l'hygiène bucco-dentaire rappelée (spécialistes)

L'importance de l'hygiène bucco-dentaire, afin de préserver au mieux la denture de tout un chacun, a été rappelée, lundi à Alger, par des spécialistes en prothèse dentaire, lors d'une journée de formation médicale continue, organisée au CHU Issad Hassani de Béni-Messous.

"Nous recevons souvent des patients complètement édentés alors qu'ils auraient pu éviter d'en arriver là. Il faut qu'ils soient sensibilisés à l'entretien quotidien de leurs cavités buccales et réaliser des soins dès l'apparition d'une carie dentaire", a souligné Pr Fazia Lamrous du service de Prosthodontie

(prothèse) dentaire de cet établissement hospitalier.

A ce titre, elle a estimé que cette question "doit devenir une culture inculquée à tous, depuis la maternelle, en milieu familial et scolaire, afin de faire des enfants des citoyens responsables de leur propre santé, plus tard", a-t-elle ajouté, rappelant "le minimum consistant à se brosser quotidiennement les dents".

Allant dans ce sens, Pr Hafiza Nadia Lachegar, du même service, a déploré que des patients "à peine âgés de 20 ans aient perdu l'ensemble de leurs dents

et que nombre d'entre eux ne sachent pas qu'il faille soigner et nettoyer régulièrement leurs prothèses fixes ou amovibles".

Pour pallier cette négligence, elle a fait savoir que le personnel médical du service se mobilise pour lancer prochainement une campagne de sensibilisation des citoyens, au moyen de dépliants les incitant à prendre soin de leur hygiène bucco-dentaire, considérant qu'une "cavité buccale saine signifie un corps sain".

S'agissant de la thématique de la formation, intitulée "la Prosthodontie d'hier et d'aujourd'hui: l'ère du numérique et de

l'intelligence artificielle", Pr Lachegar a expliqué qu'elle vise à "vulgariser le numérique dans les CHU et à préparer certains étudiants à l'usage des nouvelles technologies dans le domaine de la prothèse dentaire".

"Nous sommes en pleine ère des bio-matériaux, comme les céramocéramiques et les différents types de collage pour lesquels la demande est très forte.

Nous oeuvrons à l'however en préparant la numérisation du laboratoire de prothèses dentaires dont dispose notre service", a-t-elle fait remarquer.

EST DE LA RDCONGO

L'ONU préoccupée par l'aggravation de l'épidémie de choléra à Goma

Des agences humanitaires des Nations Unies se sont dit inquiétées de l'aggravation de l'épidémie de choléra dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), alors que la situation sécuritaire dans la ville de Goma demeure préoccupante et un "calme précaire", noté à Bukavu, chefs-lieux du Nord- et du Sud-Kivu actuellement sous le contrôle du mouvement armé M23.



Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), le groupe sectoriel Santé alerte sur une aggravation de l'épidémie de choléra dans et autour de Goma. Au moins 420 cas et un décès ont été signalés sur deux semaines consécutives (du 3 au 15 février), soit plus d'un tiers des 1.280 cas de choléra enregistrés dans toute la province du Nord-Kivu depuis le début de l'année.

Par ailleurs, des cas suspects de choléra ont été signalés au sein du camp de la Mission de paix des Nations Unies (MONUSCO) à Goma, où de nombreux membres des Forces armées de RDC (FARDC) désarmés se sont réfugiés.

A ce jour, un décès dû au choléra a été enregistré, tandis que 24 cas sus-

pects sont en cours de traitement.

"Des tests de dépistage rapide ont confirmé trois cas parmi eux. Le diagnostic approfondi est en cours", a détaillé lundi l'OCHA dans son dernier rapport de situation.

En réponse à cette épidémie potentielle, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a mis en place des mesures de riposte, qui comprennent l'isolement et le traitement des personnes affectées, ainsi que la distribution de kits d'eau, d'hygiène et d'assainissement aux occupants du camp.

Si le Nord-Kivu fait face au choléra, au Sud-Kivu, l'inquiétude porte sur le mpox (variologie simienne) et l'augmentation des cas de rougeole. Selon l'OCHA, 224 cas de rougeole et sept

décès ont été recensés au sein de la population déplacée, depuis un nouveau regain de tension dans l'Est de la RDC.

La RDC est parmi les pays les plus touchés au monde par le mpox, avec plus de 79.000 cas suspects dont plus de 1.500 décès répartis sur l'ensemble des 26 provinces, entre le 1er janvier 2024 et le 9 février 2025.

Près de 15.000 cas ont été confirmés au laboratoire dans les 26 provinces du pays au cours de la même période. Depuis fin janvier, le M23 est arrivé dans de nouvelles localités, dont Goma et Bukavu, déclenchant de nouveaux mouvements des populations. Cette avancée est la plus grave escalade depuis plus de dix ans dans le conflit qui sévit dans l'est du Congo.

PALESTINE

Cisjordanie occupée: l'OMS s'inquiète de l'escalade sioniste et de ses conséquences sur le secteur de la santé

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a exprimé mardi sa profonde préoccupation par l'escalade sioniste en Cisjordanie occupée et par l'impact des attaques "en forte augmentation" contre le secteur de la santé, a déclaré mardi son représentant en Palestine.

"Nous sommes profondément préoccupés par la situation en Cisjordanie et son impact sur la santé", a déclaré Rik Peepkorn, représentant de l'OMS en Palestine, aux journalistes par liaison vidéo depuis la bande de Ghaza.

"Nous constatons que les foyers de violence actuels et les attaques contre les services de santé augmentent de manière spectaculaire en Cisjordanie", a-t-il souligné.

L'OMS indique qu'"il y a eu 44 attaques cette année qui ont affecté la fourniture de soins en Cisjordanie, et quatre établissements de santé ont été touchés".

"Quatre patients sont décedés alors qu'ils attendaient une ambulance et huit agents de santé ont été blessés alors qu'ils tentaient d'atteindre des patients", a-t-il indiqué.

Il a également fait savoir que "25 professionnels de

santé et patients avaient été tués et 121 blessés en Cisjordanie du 7 octobre 2023 - date du déclenchement de la guerre génocidaire sioniste à Ghaza - au 14 février 2025".

L'OMS a aussi fait part de "sévères restrictions de mouvement" à travers la Cisjordanie, notamment des obstacles affectant la circulation des ambulances et l'accès des professionnels de la santé.

Des dizaines de milliers de Palestiniens ont été forcés de quitter leurs maisons à Jénine et dans la ville voisine de Tulkarem, dans le nord de la Cisjordanie, depuis que l'entité sioniste a commencé son opération meurtrière le mois dernier après avoir conclu un accord de cessez-le-feu à Ghaza après 15 mois de bombardements.

Entre le 1er janvier et le 13 février, pas moins de 82 Palestiniens ont été tués en Cisjordanie, selon les dernières données de l'OMS.

L'entité sioniste a envoyé dimanche des chars en Cisjordanie pour la première fois depuis plus de 20 ans et ordonné à son armée de se préparer à un "séjour prolongé" dans la région en violation du droit international.



MPOX EN AFRIQUE

Près de 20.000 nouveaux cas depuis le début de l'année

Le nombre de nouveaux cas de mpox depuis le début de l'année a dépassé les 19.500 en Afrique, tandis que les conflits et les déplacements massifs dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) freinent les efforts de réponse, a rapporté le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique).

Au cours d'une conférence de presse en ligne jeudi soir, le directeur général du CDC Afrique, Jean Kaseya, a déclaré que le continent africain avait enregistré 19.544

nouveaux cas de mpox depuis le début de l'année.

Sur ce nombre, 4.830 cas ont été confirmés et plus de 191 décès ont été enregistrés.

Les données de cette agence de l'Union africaine dédiée à la santé montrent que parmi les 22 pays affectés, 13 connaissent actuellement une transmission active du virus de mpox, tandis que 9 autres sont dans une phase d'épidémie sous contrôle.

Au cours de la seule semaine écoulée, 12 pays d'Afrique ont recensé

PALESTINE

Ghaza: décès de trois nourrissons à cause du froid glacial

Trois nourrisson Palestiniens sont décedés à cause du froid glacial dans la bande de Ghaza, tandis que d'autres étaient dans un état critique, a indiqué mardi l'agence de presse Wafa citant des sources sanitaires.

Les habitants de la bande de Ghaza souffrent d'un manque d'abris et de traitement à cause de l'agression sioniste, et du manque de moyens de chauffage dû au manque de carburant, dans un contexte de vague de froid polaire, souligne Wafa.

KENYA

Lancement d'une campagne de vaccination pour freiner la propagation du poliovirus

Le ministère kényan de la Santé a lancé une campagne de vaccination de cinq jours contre la poliomélique, dans quatre comtés du nord-est du pays, ciblant plus de 800.000 enfants de moins de onze ans, ont rapporté les médias. La secrétaire principale du ministère de la Santé, Mary Muthoni Muriuki, a indiqué que la campagne, lancée vendredi, faisait suite à une épidémie de poliovirus en Ethiopie près de la frontière avec le Kenya en octobre 2024.

"Une prochaine campagne de vaccination contre la poliomélique aura lieu en avril 2025 dans ces quatre comtés, qui se sont avérés les plus exposés au risque de transmission de la maladie", a déclaré Mme Muriuki aux journalistes à Nairobi, la capitale du Kenya. Elle a noté que le Kenya a intensifié ses mesures pour interrompre la transmission de la maladie en provenance d'Ethiopie et d'Erythrée en raison de l'important mouvement transfrontalier des communautés de la région.

"Nous voulons rassurer la population quant au fait que tous les vaccins utilisés dans le pays sont sûrs, efficaces et ont fait l'objet de tests rigoureux. Recevoir plusieurs doses de vaccin contre la poliomélique ne nuira pas à votre enfant, mais lui conférera une immunité supplémentaire contre la maladie", a affirmé Mme Muriuki. La poliomélique est une maladie hautement infectieuse causée par le poliovirus, qui peut infecter la moelle épinière d'une personne, entraînant la paralysie ou même la mort, selon le ministère de la Santé.

que les conflits avaient perturbé les services en laboratoires, freinant les dépistages et la signalisation des cas dans les provinces affectées par le conflit, tandis que 400 patients actifs au moins ont fui les centres de santé des zones de conflit. Il a également mis en garde contre l'impact négatif du conflit et des déplacements massifs de population liés à l'insécurité en termes de propagation du virus à l'intérieur des communautés affectées et au-delà.

CHEVILLE

En finir avec les entorses à répétition

Des chevilles qui se dérobent sans cesse, des entorses plusieurs fois par an ? Sans doute souffrez-vous d'une instabilité chronique de la cheville, souvent consécutive à une première entorse mal soignée. La rééducation donne de bons résultats en renforçant force et stabilité.

Une partie de football, un saut en parachute ou, plus bâtement un simple faux pas, un évènement que l'on n'a pas vu, la cheville se tord, le pied se penche vers le bas et en dedans, les ligaments s'étirent et se déchirent, et même, parfois, se rompent. C'est l'entorse. Parfois, la douleur est vive, alors accompagnée d'un craquement sonore. Parfois, elle passe inaperçue. Mais quelques heures après, apparaissent souvent œdèmes et ecchymoses, empêchant parfois même le patient de poser son pied par terre.

Chaque jour en France, on dénombre environ 6000 consultations pour une entorse de la cheville. « Mais ce chiffre ne reflète pas la réalité. On estime que 600 autres entorses de la cheville ne font pas l'objet d'une consultation médicale et sont donc pas soignées », indique le Dr Jean-Marie Coudreuse, responsable de l'unité de médecine du sport à l'hôpital Salvador de Marseille. Or, ajoute-t-il, « c'est tout à fait regrettable, car une entorse endommage le ligament, et parfois aussi le nerf, et ces lésions peuvent être à l'origine d'une instabilité chronique de la cheville qui entraînera à son tour de nombreuses autres entorses ». Dans de rares cas, une interven-



tion chirurgicale (ligamentoplastie) peut être nécessaire. Mais le médecin n'envisagera cette solution qu'après avoir constaté l'échec de la rééducation.

RÉÉDUCER POUR RÉDUIRE L'INSTABILITÉ

Le Dr Jean-Marie Coudreuse préconise, pour chaque entorse,

une série de douze séances de rééducation chez un kinésithérapeute : « Parfois, il en faudra une série supplémentaire, mais, dans la majorité des cas, cela suffit et donne de très bons résultats ». La rééducation permet d'abord de réduire la douleur, ensuite de soulager les conséquences fonctionnelles de l'entorse.

Durant ces séances, le kinésithérapeute travaillera sur le renforcement musculaire des muscles fibulaires, qui courrent sur le côté externe de la jambe et maintiennent le pied dans son axe, et sur l'acquisition de nouveaux réflexes face à des situations d'instabilité. « Pour cela, les kinésithérapeutes utilisent des plateaux en longueurs, utilisés des plateaux installés sur une sphère ou un cylindre, précise le Dr Coudreuse. Ils disposent des dispositifs de plateaux plus sophistiqués permettant de mesurer, grâce à des capteurs, la progression des patients. »

RENFORCER LA CHEVILLE AVEC UN NOUVEAU DISPOSITIF

Apparu récemment, Myvolux est une sorte de chausson qui enserre la cheville et stimule ses propriétés proprioceptives. « L'intérêt de ce dispositif est qu'il permet de stimuler la réponse de la cheville à l'instabilité en situation réelle et non sur un plateau instable, un dispositif peu naturel. Et cela permet de continuer à vaquer à ses occupations. Lorsqu'on marche, qu'on monte les escaliers, Myvolux agit. Néanmoins, tempère le Dr Coudreuse, s'il s'agit d'un outil efficace de rééducation pour le kiné, ce dispositif ne remplace pas pour autant les séances de rééducation.

Durant ces séances, le kinésithérapeute travaillera sur le renforcement musculaire devra être fait par ailleurs. (Myvolux, environ 70 euros, dans les pharmacies).

Douleur : je la soigne avec du chaud ou du froid ?

La chaleur et le froid aident tous deux à calmer les douleurs en cas de blessure ou d'inflammation. Mais quand faut-il mettre la bouillotte ou la poche à glace ? Petit ménage sur le frigo.

Avec les bons jours, la sorte de coquille, le refroidissement du sport, patates, c'est la blessure qui ne préviennent pas. Tendinite, entorse, douleurs musculaires peuvent gâcher le week-end. Aussi est-il important d'avoir toujours sous la main une bouillotte (pour le chaud) et une poche de glace (pour le froid) afin de soulager les douleurs vives.

La chaleur a pour effet :

- augmenter la circulation sanguine en dilatant les vaisseaux sanguins;

- détendre les muscles contractés en favorisant l'élimination des toxines;

- améliorer l'élasticité des tissus;

- atténuer la douleur.

Le froid a pour effet de provoquer un choc thermique ce qui ralentit :

- la conduction nerveuse (propriété anesthésiante);

- la production des enzymes responsables de l'inflammation (propriété anti-inflammatoire);

- le tonus musculaire.

Optez pour la chaleur en cas de contractions musculaires, de douleurs articulaires, de courbatures, de spasmes et de crampes.

Optez pour la glace en cas d'inflammation, de foulures, d'entorses, de déchirures, de contusions, d'enfure, d'ecchymoses et d'arthrose.



ENTORSE

Les bons gestes pour renforcer ses chevilles

Les chevilles sont assez solides pour supporter tout le poids de notre corps, mais il suffit parfois d'un faux pas pour les blesser ! Voici trois exercices pour les fortifier et éviter les entorses en balade cet été.

1 ON FAIT L'ARRÊT
Debout, pieds nus, dos droit, mains jointes en prière au niveau la poitrine, contracter le ventre et les fesses, inspirer en se grandissant.

Déporter le poids du corps sur la jambe gauche bien tendue.

Placer le pied droit sur l'intérieur de la cheville (ou du genou ou du haut de la cuisse pour les plus avancés) et fixer l'horizon pour garder l'équilibre.

Maintenir la position pendant 30 secondes à 1 minute (ou plus).

Pour aller plus loin, lever les mains jointes au-dessus de la tête pendant 30 secondes à 1 minute.

Si c'est facile, fermer les yeux et tester le plus longtemps possible. Faire l'exercice près d'un mur en cas de manque d'équilibre.



2 ON EFFECTUE DES CERCLES
Allongé ou assis, pieds nus de préférence, tendre une jambe et bien pointer le pied.

Dessiner 10 cercles avec le pied en faisant partie le mouvement de la cheville, qui reste immobile. Dans un sens, puis dans l'autre.

Faire d'abord une série de petits cercles,

3 ON MONTE SUR LA POINTE DES PIEDS

Debout, pieds nus, dos droit, inspirer pour se grandir et expirer en rentrant bien le ventre pour gainer la sangle abdominale et contracter les fesses.

Recommencer avec l'autre pied.

puis une deuxième de cercles un peu plus grands et une troisième de grands cercles.

Effectuer les mouvements lentement et ne pas hésiter à faire une pause entre chaque série.

Inspirer et monter lentement sur la

pointe des pieds, maintenir la position 10, 20 ou 30 secondes.

Expirer et reposer les pieds au sol en contrôlant la descente.

Répéter le mouvement 10 fois.

Faire l'exercice près d'un mur en cas de manque d'équilibre.

CHOCS ET COUPS, ENTORSE LÉGÈRE Comment les traiter ?

Aïe, aïe, aïe... Emportée dans votre foulée, vous avez trébuché. Résultat, un hématome et une entorse légère. Homéo, phyto ou médicaments, les solutions ne manquent pas pour apaiser la douleur.

Chocs et coups : Limiter l'hématome

Le conseil du pharmacologue

Les pomadiques à base d'arnica ou d'aloe peuvent atténuer bleus et ecchymoses : 2 à 3 applications par jour.

Le conseil de l'homéopathe

- Arnica 9 CH, 5 granules toutes les 2 heures.

- Ledum palustre 9 CH, en alternance en cas de très gros hématome.

Le conseil du phytothérapeute

Une tisane moitié pervenche, moitié hysope (3 tasses par jour). Masser localement avec 1 goutte d'HE d'hélichryse et 1 goutte d'huile essentielle (HE) de lavande diluées dans 15 gouttes d'huile végétale.

Au quotidien Ne pas prendre de l'aspirine ou de l'ibuprofène, qui fluidifient le sang (bleus et hématomes sont dus à la rupture de petits vaisseaux). Consulter un médecin si l'hématome est localisé au niveau de l'œil, sur les testicules ou l'oreille.

Entorse légère : Agir sur l'inflammation

Le conseil du pharmacologue

Un anti-inflammatoire en gel (type Advil®) en massage doux et prolongé 3 fois par jour pendant 4 jours apaise la douleur de l'entorse. Bien se laver les mains après !

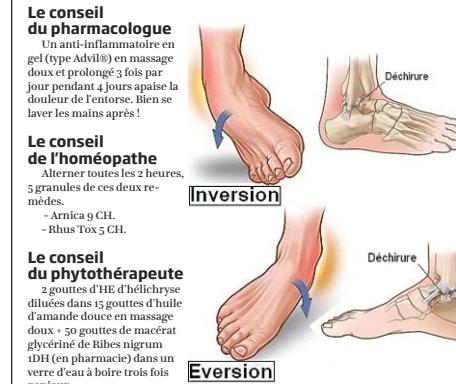
Le conseil de l'homéopathe

Alternner toutes les 2 heures, 5 granules de ces deux remèdes.

- Arnica 9 CH.
- Rhus Tox 5 CH.

Le conseil du phytothérapeute

2 gouttes d'HE d'hélichryse diluées dans 15 gouttes d'huile d'amande douce en massage doux + 50 gouttes de macérat glycériné de Ribes nigrum (RH en pharmacie) dans un verre d'eau à boire trois fois par jour.



MAROC**La classe politique entre l'emprise de l'argent sale et la complicité du Makhzen**

Minée par l'influence de l'argent sale et les lobbies, la scène politique marocaine est réduite à un marché d'intérêts où des partis se vendent au plus offrant et les élections se jouent sur des allégeances financières plutôt que sur des programmes.

Pendant ce temps, le Makhzen cautionne par son silence, écartant intellectuels et jeunes au profit d'opportunistes, ancrant ainsi un climat de résignation et de défiance citoyenne. Face à ce blocage et à l'effritement de la confiance citoyenne dans le processus politique, Rachid Hamouni, président du groupe parlementaire du Parti du progrès et du socialisme (PPS), déplore la disparition progressive de la classe moyenne, autrefois porteuse de l'idéal démocratique, aujourd'hui absorbée par la lutte quotidienne pour sa survie économique.

Dans un article intitulé "Réflexions sur la

situation politique actuelle", Hamouni s'interroge sur la responsabilité collective face à la dérive du paysage politique et sur la capacité des citoyens à s'engager dans un climat marqué par la désillusion.

Il dénonce l'écart croissant entre les discours et les pratiques des acteurs politiques, et remet en cause la conformité des institutions gouvernementales et législatives avec l'esprit de la Constitution de 2011.

Il souligne également les difficultés rencontrées par les jeunes entrepreneurs dans un climat économique hostile, tandis que d'autres, issus de la sphère

des affaires douteuses, investissent le champ politique pour renforcer leur influence et accroître leur fortune via des positions de pouvoir.

Parallèlement, les plus démunis paient le prix de leur dignité, certains cédant aux pratiques électORALES corrompues, alimentant ainsi un cercle vicieux d'exploitation et de misère organisée.

Les intellectuels et militants sont marginalisés, convaincus de l'inutilité de leur engagement après des années de désillusions et de répression. Hamouni appelle à une refonte du discours politique, dénonçant une rhétorique gouver-

nementale déconnectée de la réalité sociale et des partis obsédés par la quête du pouvoir au détriment de leur identité et de leurs valeurs.

Il critique la transformation du Parlement en théâtre de la surenchère et du spectacle, au lieu d'un espace de débat sérieux et constructif. En conclusion, Hamouni accuse le système de favoriser l'emprise de l'argent sale sur les institutions politiques, transformant le jeu démocratique en simple façade au service d'une élite corrompue, au détriment des citoyens de plus en plus marginalisés et privés de perspectives.

SÉNÉGAL**Les autorités sénégalaises et la rébellion de Casamance signent "un accord important" pour la paix**

Les autorités sénégalaises et la rébellion de Casamance (sud) ont signé dimanche à Bissau un "accord important" visant une paix définitive dans cette région, théâtre d'un conflit de plus de 40 ans, a rapporté lundi la chaîne nationale sénégalaise, la RTS.

L'accord a été signé par le Premier ministre sénégalais Ousmane Sonko lors d'une visite

dimanche à Bissau où il a rencontré des membres du Mouvement des forces démocratiques de la Casamance (MFDC), sous la médiation du président de Guinée-Bissau, Umaro Sissoco Embalo. Ces pourparlers sont les premiers rendus publics entre la rébellion de Casamance et les nouvelles autorités sénégalaises élues en mars 2024. Les deux par-

ties ont conclu "après trois jours de travaux un accord important qui constitue un très grand pas vers la paix en Casamance", a déclaré M. Sonko, cité par la RTS. Cet accord, qui s'inscrit dans la continuité des efforts entrepris pour pacifier la région, prévoit notamment la démobilisation des rebelles et leur réinsertion effective dans la société.

RD CONGO**Près d'un million de personnes ont fui Goma en moins de deux mois (ONU)**

Environ un million de personnes ont fui depuis le début de l'année la ville de Goma, à l'est de la République démocratique du Congo (RDC), en raison d'intenses combats entre l'armée et les rebelles du Mouvement M23, a indiqué mardi le Programme alimentaire

mondial (PAM). "Depuis le début de l'année, environ un million de personnes ont donc été déplacées par les hostilités à Goma, un centre urbain régional qui abritait environ un million d'habitants et plus de 700.000 déplacés", a précisé le PAM.

"L'insécurité persis-

tante a également déclenché des troubles civils, des pillages et une perturbation des chaînes d'approvisionnement humanitaire", a ajouté l'agence onusienne, rappelant que ses services ont dû suspendre temporairement ses opérations dans les zones proches

et autour des lignes de front. Elle a, toutefois, rappelé qu'un couloir humanitaire a été ouvert, mi-février, dans la région de Goma, où l'Organisation mondiale de la santé a reçu l'autorisation d'acheminer des produits humanitaires à Goma via le Kenya et le Rwanda.

Trois anciens dirigeants africains nommés médiateurs pour le règlement du conflit

Trois anciens dirigeants africains, à savoir les ex-présidents nigérian Olusegun Obasanjo et kényan Uhuru Kenyatta, ainsi que l'ancien premier ministre éthiopien Haile Mariam Dessalegn, ont été désignés pour servir d'intermédiaires dans les processus de règlement de Luanda et de Nairobi pour l'est de la République démocratique du Congo (RDC), a rapporté la radio congolaise Okapi, citant un communiqué de la CAE et la SADC.

Dans une déclaration commune de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), les médiateurs seront principalement chargés de surveiller le cessez-le-feu entre les parties belligérantes, de coordonner l'aide humanitaire et de négocier entre les parties au conflit pour assurer une solution durable. Cette nomination fait suite à des consultations avec les chefs d'Etat

des deux communautés régionales.

Depuis le début de l'année, les rebelles du Mouvement du 23 mars (M23) sont à l'offensive dans l'est de la RDC et se sont emparés d'une grande partie des provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, y compris de leurs centres administratifs, Goma et Bukavu. Les autorités de la RDC accusent le Rwanda de soutenir le M23 avec des unités régulières de son armée.

SOUDAN**MSF suspend ses activités dans un camp du Darfour**

L'ONG Médecins sans frontières (MSF) a annoncé lundi la suspension de ses activités dans le camp de déplacés de Zamzam frappé par la famine, dans l'ouest du Soudan, en raison d'une escalade de violences.

Ce camp, situé juste au sud d'El-Fasher, la capitale du Darfour-Nord, abrite au moins un demi-million de personnes, la plupart déplacées par le conflit opposant l'armée soudanaise aux Forces de soutien rapide (FSR), en cours depuis avril 2023.

Il a été attaqué le 11 février par les FSR et des combats ont suivi pendant deux jours dans le camp.

"Malgré la faim généralisée et les immenses besoins humitaires, nous n'avons d'autre choix que de prendre la décision de suspendre toutes nos activités dans le camp, y compris l'hôpital de campagne de MSF", a indiqué l'ONG dans un communiqué.

"Arrêter nos activités en pleine catastrophe, qui s'aggrave à Zamzam, est une décision déchirante", a déclaré Yahya Kalilah, chef de mission de MSF au Soudan, signalant que "les conditions de sécurité les plus minimales ne sont actuellement pas réunies pour que nous puissions rester".

Le camp de Zamzam, le plus grand du Darfour, a été le premier endroit où l'état de famine a été déclaré au Soudan en août 2024, selon une évaluation soutenue par l'ONU. La famine touche désormais cinq zones du pays et devrait s'étendre à cinq autres y compris El-Fasher en mai.

Huit millions de personnes sont au bord de la famine au Soudan, tandis que près de 25 millions, soit environ la moitié de la population, souffrent d'une insécurité alimentaire aigüe.

SAHARA OCCIDENTAL**Le parti "Sumar" va proposer mardi d'accorder la nationalité aux Sahraouis nés sous la souveraineté espagnole**

Le groupe parlementaire espagnol "Sumar" va présenter mardi au Congrès des députés une proposition de loi visant à accorder la nationalité espagnole aux Sahraouis nés sous la souveraineté espagnole, rapporte un média sahraoui.

"Le groupe Sumar va présenter un projet de loi à la session plénière du Congrès des députés mardi prochain, demandant l'octroi de la nationalité espagnole +par lettre de nature+ aux Sahraouis nés sur le territoire du Sahara occidental avant 1976, sous l'administration de l'Espagne, et à leurs descendants", a souligné ce média.

Ce parti espagnol de gauche reprend, en effet, une initiative qu'Unidas Podemos (extrême gauche) a présentée lors de la dernière législature et qui a été largement approuvée en session plénière du Congrès des députés.

L'initiative de Podemos n'a pas pu aller au bout du processus en raison des élections législatives anticipées convoquées, à l'époque, par le Premier ministre espagnol Pedro Sanchez suite au revers essuyé par la gauche lors des élections régionales et municipales.

Plus précisément, Sumar demande que les circonstances exceptionnelles requises pour acquérir la nationalité espagnole par "lettre de nature" comprennent les Sahraouis nés sur le territoire du Sahara occidental avant le 26 février 1976, même s'ils n'ont pas de résidence légale en Espagne.

Il propose la possibilité de prouver cette condition par divers moyens, comme une carte d'identité espagnole même si elle est expirée, un certificat d'enregistrement au recensement espagnol de 1974 ou dans le recensement pour le référendum au Sahara occidental, délivré par les Nations unies, ou un acte de naissance délivré par les autorités sahraouies des camps de réfugiés de Tindouf et légalisé par la représentation du Front Polisario en Espagne.

Selon le projet de loi, la demande de nationalité pourrait être présentée dans les deux ans à compter de l'entrée en vigueur de la loi. Un délai qui pourrait être prolongé d'un an supplémentaire par décision du ministère espagnol de la Justice.

En outre, Sumar propose dans son projet de loi que les descendants, au premier degré, de Sahraouis qui acquièrent la nationalité espagnole à travers cette procédure, puissent opter pour la même chose dans un délai de 5 ans à compter de la date où leurs parents l'ont obtenu.

Cette nationalité espagnole par lettre de nature est réglementée par l'article 21.1 du code civil. L'attribution ou la reconnaissance de cette nationalité relève du Conseil des ministres, et par conséquent, une évaluation et une étude individualisée de chaque demande doivent être réalisées.

APS

COLOMBIE

Un nouvel attentat à l'explosif fait 17 blessés, dont trois enfants

Un nouvel attentat à l'explosif en Colombie a blessé 17 personnes lundi dans le sud-ouest du pays, dont trois enfants et deux policiers, ont indiqué les autorités.

"Un engin explosif, probablement une bombe fixée à une moto, a explosé à quelques mètres d'un poste de police" dans la ville de Morales, a indiqué Octavio Guzman, gouverneur du département de Caucu, sur X.

Une fillette de sept ans a été hospitalisée avec des blessures graves et deux policiers ont dû recevoir des soins, a-t-il précisé. La Colombie s'efforce de sortir de six décennies de conflit armé entre les guérillas de gauche, les paramilitaires de droite, les cartels de drogue et les forces gouvernementales.

Le pays a connu une hausse des violences alors que les pourparlers

de paix avec les groupes armés non signataires d'un accord signé en 2016 et ayant conduit au désarmement des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), se sont interrompus à plusieurs reprises. Le maire de Morales, Oscar Yamit Guacheta, a publié une vidéo sur les réseaux sociaux montrant des dizaines de personnes, dont des écoliers, fuyant après la puissante explosion de lundi.

Les autorités n'ont pas attribué la responsabilité de l'attaque dans cette région contrôlée par des combattants rebelles de l'Etat-Major Central (EMC) - un groupe dissident des FARC. Le Bureau des droits de l'Homme des Nations

Unies a averti lundi qu'il y avait "une expansion et une consolidation" des groupes armés dans différentes zones en Colombie, en particulier dans le nord et le sud-ouest du pays.

Mi-janvier, la guérilla de l'Armée de libération nationale (ELN) a pris pour cible dans la région du Cata-tumbo (nord-est) des dissidents des FARC ainsi que des civils, dont plus de 50.000 ont été déplacés en quelques jours, causant la mort d'au moins 57 personnes. La semaine dernière, quatre attentats à l'explosif attribués à la guérilla de l'ELN dans deux villes colombiennes frontalières du Venezuela ont blessé six personnes.

72 massacres et 89 dirigeants sociaux assassinés en 2024 (ONU)

Plus de 70 massacres ont eu lieu en Colombie en 2024, année durant laquelle 89 dirigeants sociaux ont été tués, a révélé lundi à Bogotá le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCR) lors de la présentation de son rapport annuel sur le pays, qui met en garde contre l'augmentation du nombre de mineurs scrutés par des groupes armés illégaux.

Le document, qui

analyse la situation des droits de l'homme en Colombie en 2024, met en garde contre les "stratégies violentes de contrôle social" des groupes armés et des organisations criminelles dans les régions qui continuent "d'avoir un impact sur la population civile et de générer des risques pour la gouvernance des territoires".

"Cette violence affecte de manière disproportionnée les peuples indi-

gènes et afro-descendants, les organisations de base et les communautés paysannes", ajoute le rapport, selon lequel "les groupes armés non étatiques et les organisations criminelles continuent de tenter de détruire le tissu social, de coopter, de supplanter et/ou d'éliminer les organisations ayant une présence historique" dans les régions.

Les massacres ont fait 252 morts, dont 214

hommes, 26 femmes, 11 garçons et une fille. Sur le nombre total de décès, 12 appartenaient à des groupes ethniques, dont six autochtones et six d'origine africaine.

L'ONU a également reçu 191 allégations de meurtres de défenseurs des droits humains l'année dernière, parmi lesquelles elle a pu vérifier que dans 89 cas, il y avait un lien entre leur décès et la nature de leur travail.

La protection des populations "élément central des négociations" de paix

La protection des populations doit être un "élément central dans les négociations" de paix menées par le gouvernement colombien avec les groupes armés, estime lundi un rapport des Nations unies sur la situation des droits humains dans le pays en proie à plus de six décennies de conflit armé interne.

"L'une des recommandations spécifiques (du rapport) concerne l'appel à la présence sans restriction de l'Etat dans tous les territoires afin de garantir la protection des droits de l'homme", a déclaré lundi Juan Carlos Monge, représentant de l'ONU pour les droits de l'homme en Colombie lors de la présentation du rapport à Bogota.

Malgré les pourparlers de paix avec ces acteurs engagés depuis 2022 par Gustavo Petro, président

de la Colombie, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme (HCDH) a enregistré dans son rapport annuel 252 assassinats lors de 72 massacres (mort de trois personnes ou plus lors d'un même événement violent), 216 enfants recrutés de force et 89 (77 hommes et 12 femmes) défenseurs des droits humains assassinés en 2024 (105 en 2023, 116 en 2022, 100 en 2021, et 94 en 2000).

Près de la moitié (47%) des défenseurs des droits humains assassinés sont des représentants bénévoles de communautés locales.

Les auteurs de ces crimes sont à 77% des groupes armés qui pratiquent l'extorsion, le trafic de drogue ou l'exploitation minière illégale.

Quelque 51.623 personnes ont été déplacées en 2024 par les violences entre groupes armés ou avec l'armée colombienne, soit une baisse de 18% par rapport à 2023.

Et 138.419 personnes ont été confinées de force par ces groupes armés qui contrôlent des pans entiers du territoire, une augmentation de 58% par rapport à 2023.

Ces déplacements et confinements de population sont les plus importants dans les départements sur la côte pacifique, zone de culture et de transport de cocaïne, et au sud frontalier avec l'Équateur.

En outre, 90 membres des forces de l'ordre ont été tués et 425 blessés entre janvier et novembre 2024, indique le rapport citant le ministère de la Défense.

PALESTINE

Le CICR se dit "profondément inquiet" face aux agressions sionistes en Cisjordanie occupée

Le Comité International de la Croix-Rouge (CICR) a déclaré lundi être "profondément inquiet" face à l'escalade des agressions sionistes en Cisjordanie occupée, alertant sur l'impact né-gatif de ces exactions sur les populations civiles.

"Le CICR est profon-dément inquiet de l'im-pact des opérations

sécuritaires en cours sur les populations civiles à Jénine, Tulkarem, Tubas et d'autres lieux dans le nord de la Cisjordanie", a indiqué l'Organisation, dans un communiqué.

La même source a fait remarquer que "les gens ont des difficultés à accéder aux besoins de base comme l'eau potable, la

nourriture, les soins mé-dicaux et les abris". Les forces d'occupation sionistes ont poursuivi lundi leur agression contre la ville de Tulkarem et son camp pour le 29e jour consécutif, et le camp de Nur Shams pour le 16e jour, a rap-porté l'agence palesti-nienne de presse, Wafa.

Selon l'Agence de

presse, les forces d'occu-pation ont envoyé des renforts militaires sup-plémentaires dans la ville de Tulkarem et ses deux camps Tulkarem et Nour Shams, et ont déployé des équipes d'in-fanterie dans les ruelles, tout en poursuivant les attaques contre les Pa-lestiniens et leur biens.

APS

FRANCE

Le Collectif Palestine Vaincra qualifie sa dissolution d'"ignominie" illustrant "la soumission" des institutions aux intérêts sionistes

Le Collectif Palestine Vaincra dénonce sa dissolution "éminemment politique" par les autorités françaises, qualifiant cette décision d'"ignominie", de "lâcheté" et de "soumission" aux intérêts de l'entité sioniste.

"Nous dénonçons cette décision éminemment politique qui est un coup sans précédent porté contre l'ensemble du mouvement de solidarité avec la Palestine en France", a-t-il indiqué dans un communiqué, affirmant qu'"à travers cette attaque, c'est l'ensemble des organisations et personnes qui s'opposent au gouvernement et à sa politique qui sont vi-sées".

Pour cette association de solidarité avec la Palestine, sa dissolution est "une ignominie et une lâcheté, qui illustre parfaitement la soumission des institutions politiques françaises aux intérêts (sionistes)".

Selon le Collectif, cette décision est "la preuve sé-vère que les horreurs qui se déroulent en Palestine ne sont pas des événements externes sur lesquels il suffit de porter un jugement moral, mais que leurs effets sont un danger réel pour nos droits individuels et collectifs".

En effet, pour le Collectif, la censure subie en France par les voix pro-palestiniennes et anti-génocide est "le résultat direct de la pression exercé par un lobby pro-(sioniste) disposant d'un poids politique avéré et de relais médiatiques à très large dif-fusion".

De fait, poursuit-il, "la dérive ultra-autoritaire française – à l'instar de la plupart des pays occiden-taux – voit une extrême-droite protégée et encouragée aux plus hauts sommets de l'état marchant main dans la main avec le courant pro-génocide".

Le Collectif Palestine Vaincra a été dissous le 20 février 2025, à la suite du rejet de sa requête d'annulation du décret de dissolution auprès du Conseil d'Etat.

En février 2022, l'ex ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin avait annoncé sur les réseaux sociaux son intention de dissoudre le Collectif Palestine Vaincra à la demande du président français, Emmanuel Ma-cron, pour "appel à la haine, à la violence et à la discrimination".

Le 9 mars, le décret de dissolution est adopté en Conseil des ministres et publié le lendemain au Journal Officiel.

Le Collectif Palestine Vaincra dépose alors un re-cours devant le Conseil d'Etat.

Saisi en urgence, le juge des référés décide de suspendre le décret le 29 avril 2022, considérant que les prises de positions du Collectif "ne constituaient pas un appel à la discrimination, à la haine ou à la violence ou des agissements en vue de provoquer des actes de terrorisme".

Après plus de 2 ans et demi d'attente, une audience sur le décret de dissolution du Collectif Pa-lestine Vaincra s'est tenue le 27 janvier dernier au Conseil d'Etat qui a rendu sa décision le 20 février.

PAKISTAN

Dix hommes armés éliminés au cours d'une opération militaire dans le nord-ouest du pays

Dix hommes armés ont été éliminés lors d'une opération militaire basée sur le renseignement dans la province pakistanaise du Khyber Pakhtunkhwa (nord-ouest), a déclaré lundi l'armée dans un communiqué.

L'opération a été lancée suite à la présence signalée d'hommes armés dans le district de Khyber de la province, ont indiqué les Relations publiques inter-services (ISPR), la branche médiatique de l'armée pakistanaise. Le personnel de sécurité a neutralisé les dix hommes armés, selon le communiqué.

Une opération de nettoyage est actuellement menée pour éliminer les autres hommes armés dans la zone, ont précisé les ISPR.

APN

Le ministre de la Culture présente l'état et les perspectives du secteur devant la Commission de la culture, de la communication et du tourisme

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a présenté, lundi, devant la Commission de la culture, de la communication et du tourisme à l'Assemblée populaire nationale (APN), un exposé sur l'état et les perspectives du secteur dans divers domaines culturels, ainsi que la stratégie de protection et de sauvegarde du patrimoine culturel et de l'identité nationale.

Lors de cet exposé présenté en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, du président de la Commission de la culture, de la communication et du tourisme à l'APN, Belkheir Guerrzou, M. Ballalou a souligné que "le pari de l'Etat sur la culture revêt, depuis quelques temps, et plus précisément depuis l'élection du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la magistrature suprême du pays, une nouvelle approche basée essentiellement sur la transition vers un secteur productif et efficace, avec une orientation économique".

Le ministre a précisé à propos du patrimoine culturel matériel et immatériel, que ce dernier était "une composante essentielle" de la souveraineté culturelle algérienne, d'où l'élaboration d'une stratégie nationale pour sa protection, à travers l'adoption d'une batterie de mesures sur les plans interne et externe.

Ces mesures reposent sur trois (3) principaux axes à savoir l'évaluation de la situation actuelle en identifiant les principales lacunes, avec proposition

de mécanismes de protection", "mise en place de mesures préventives visant à protéger et préserver le patrimoine culturel", et "suggestions pratiques et opérationnelles" pour la protection de ce patrimoine, à travers l'adoption d'une feuille de route prochaine, a-t-il dit.

Cette feuille de route, comprend la mise en place de cellules de veille permanentes chargées de signaler les tentatives d'appropriation du patrimoine culturel algérien dans toutes ses formes, l'accélération des opérations de recensement national général de ce patrimoine, tout en focalisant sur les biens culturels sujets aux tentatives de vol.

Le secteur de la Culture et des Arts commencera à mettre en place un mécanisme pour labelliser toutes les composantes du patrimoine culturel algérien, outre la création de banques de données sur les biens culturels, afin de garantir la protection juridique du patrimoine culturel, selon le ministre.

M. Ballalou a également affirmé que ses services comptent introduire cette année, 20 dos-



siers de proposition de classement sur la liste du patrimoine matériel national.

En ce qui concerne le classement international du patrimoine matériel algérien, il a souligné que son secteur œuvre actuellement à la mise à jour de la liste indicative de l'UNESCO, où six nouveaux biens culturels seront proposés pour y figurer.

En ce qui concerne les musées et les centres d'interprétation à caractère muséal, neuf nouveaux musées seront créés dans certaines wilayas, ainsi que deux centres d'interprétation à caractère muséal dans les wilayas de Djelfa et de Saïda, a déclaré le ministre.

Par ailleurs, concernant le cinéma, le ministre a résumé les recommandations des assises nationales du cinéma, organisées récemment à Alger sous le haut patronage du président de la République, en soulignant que ses services s'attendent à la mise en œuvre sur le terrain de ces recommandations, à l'instar de la création du Conseil supérieur du cinéma en tant qu'organisme consultatif et de référence national chargé d'élaborer une feuille de route pour le développement de l'industrie cinématographique en Algérie.

Il a également évoqué d'autres mesures liées au financement des projets cinématographiques, tels que les prêts bancaires, le soutien de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) au cinéma, ainsi que la fourniture d'infrastructures pour le développement de l'industrie cinématographique à travers la création de villes cinématographiques et de studios de tournage. Sur le volet réglementaire lié à la loi 24-07 relative à l'industrie cinématographique, le ministre a fait savoir que 13 textes réglementaires relatifs à cette loi seraient promulgués, ajoutant qu'en vertu de la loi de finances 2025, le compte d'affectation intitulé Fonds national pour le développement de l'industrie cinématographique et de ses techniques avait été rouvert.

Concernant le théâtre, M. Ballalou a souligné que le mouvement théâtral en Algérie comptait plus de 120 œuvres/an,

ainsi que de nombreuses autres présentées par des associations et clubs amateurs, précisant que l'Etat avait accordé 249 aides financières au profit d'associations, de coopératives culturelles et théâtrales et d'artistes.

Dans le même contexte, il a

affirmé que la situation des théâtres ferait l'objet d'une révision, avec un projet ambitieux visant à modifier le statut particulier des théâtres et à renforcer leur viabilité économique.

Pour ce qui est de l'organisation de la distribution de la production culturelle et artistique nationale, le ministre a mis l'accent sur la nécessité de réfléchir à des alternatives pour une meilleure distribution de ce produit, ajoutant que son secteur était en cours de révision et d'actualisation du système des festivals afin qu'il soit mieux adapté à la réalité actuelle (...) et en phase avec l'approche économique de la culture.

Sur le plan musical, et dans le cadre du projet de création d'écoles de musique dans sa première phase, il sera procédé, lors des mois prochains, à l'ouverture de 19 écoles d'enseignement musical au niveau des maisons de jeunes, a-t-il détaillé, expliquant que cette initiative sera généralisée au titre de l'année prochaine à l'ensemble des wilayas.

En matière de numérisation, le ministre a évoqué les projets réalisés, dont la création d'une plateforme de services à distance E-services culture, le lancement d'une plateforme de lutte contre le trafic illicite des biens culturels turathi.dz, et la mise en place de visites virtuelles de 360 musées et sites archéologiques en Algérie.

CINÉMA

"Captain America" domine toujours le box-office nord-américain

Malgré des recettes en baisse, le nouveau Marvel "Captain America: Brave New World" a dominé pour le deuxième week-end d'affilée le box-office nord-américain, selon les estimations publiées dimanche par le cabinet spécialisé Exhibitor Relations.

Le film avait connu le meilleur démarrage de l'année il y a une semaine, avec 100 millions de dollars de recettes. Il s'est contenté de 28,2 millions de dollars dans les salles des Etats-Unis et du Canada entre vendredi et dimanche.

Le film devance la comédie d'horreur "The Monkey", qui récolte 14,2 millions de dollars de recettes. Theo James, Rohan Campbell et Elijah Wood apparaissent au casting de cette histoire de singe démoniaque, basée sur une nouvelle de Stephen King. La troisième place est occupée par

"Paddington au Pérou" (6,5 millions de dollars), qui raconte les nouvelles aventures de l'emblématique ourson au duffle-coat bleu et au chapeau rouge.

Le dessin animé "Dog Man", produit DreamWorks et Universal, prend la quatrième place avec 5,9 millions de dollars, devant le film d'animation chinois "Ne Zha 2", superproduction inspirée d'une légende traditionnelle (3 millions).

Voici le reste du top 10:

6. "Heart Eyes" (2,8 millions)
7. "The Unbreakable Boy" (2,5 millions)
8. "Mufasa: Le Roi lion" (2,5 millions)
9. "One of Them Days" (1,4 million)
10. "Back to Business (Love Hurts)" (1,1 million).

APS

RAMADHAN

Les chaînes audiovisuelles appelées à présenter des programmes variés et de qualité (ANIRAV)

L'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRAV) a appelé, lundi dans un communiqué, les chaînes audiovisuelles à présenter des programmes variés et de qualité durant le mois de Ramadhan, à même de répondre aux attentes du téléspectateur et de l'auditeur algériens, soulignant la nécessité de respecter les spécificités du mois sacré.

L'ANIRAV "exprime le souhait de voir les chaînes audiovisuelles présenter, à l'occasion de l'avènement du mois sacré de Ramadhan, des programmes variés et de qualité, à même de répondre aux attentes du téléspectateur et de l'auditeur algériens, de refléter la richesse du legs culturel et civilisationnel de notre pays et de renforcer les valeurs de solidarité et d'entraide qu'incombe le Ramadhan", précise le communiqué.

L'Autorité a également appelé à "faire grimper l'audimat des productions et programmes nationaux, au regard de leur rôle essentiel dans la valorisation du patrimoine national et des traditions algériennes authentiques et dans l'ancrage de l'identité culturelle sur la scène médiatique, à même de réaliser un équilibre positif entre le service de divertissement et le contenu instructif".

Et de souligner "la nécessité de respecter les spécificités du mois sacré et du référent religieux national, à travers les programmes religieux présentés, en vue de refléter les valeurs de modération et de tolérance".

A cette occasion, l'ANIRAV a réitéré son attachement au "professionnalisme et au respect de l'éthique et de la déontologie professionnelles, en se conformant aux textes juridiques et réglementaires, notamment au dernier décret exécutif réglementant les services de la communication audiovisuelle".

L'Autorité exhorte les chaînes "à ne pas succomber à l'appât du gain et au sensationnel au détriment des valeurs de l'information, afin de préserver la crédibilité du secteur et la confiance du public", ajoute la même source.

Dans ce cadre, l'ANIRAV rappelle aux chaînes "la nécessité de respecter la durée autorisée des spots publicitaires" et à "adopter des critères internes d'autocontrôle, à même d'assurer l'équilibre entre la liberté de créativité et la responsabilité médiatique et de contribuer à présenter un contenu en cohérence avec la spécificité du mois sacré", conclut le communiqué.

USTHB

Les équipes titulaires de brevets d'invention honorées

Quatre (4) équipes d'étudiants et d'enseignants encadreurs de l'Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediene (USTHB) ont été honorées, mardi à Alger, pour leur obtention de brevets d'invention dans divers domaines, durant le 1er semestre 2024-2025.



Il s'agit de projets dans les spécialités des sciences de la vie, la physique, la météorologie et la génie mécanique, ayant reçu l'aval de l'Institut national algérien de la Propriété industrielle (INAPI), sur les 64 demandes d'invention soumises durant la même période par l'USTHB, a précisé son Recteur, Djamel Eddine Akretche, lors de la cérémonie de distinction organisée en l'honneur des 4 équipes au siège de l'université.

Il a souligné à cette occasion, que ces brevets "honorent cette université

ainsi que l'Algérie et s'inscrivent dans la politique du président de la République et du ministre du secteur en faveur de la promotion l'innovation et l'invention ainsi que l'esprit d'entrepreneuriat. Celui-ci constituant, désormais, le 3ème pilier sur lequel s'appuie cette université, en sus de la formation et de la recherche scientifique".

M. Akretche a fait état à ce propos, de vingt-six (26) projets de l'USTHB ayant reçu le label de l'innovation, lequel permet à leurs titulaires la créa-

tion et le développement de startups, alors que 217 autres porteurs de projets ont été retenus par l'Agence nationale d'Appui et de Développement de l'Entrepreneuriat (Nesda)".

Il a ajouté dans le même cadre, qu'un espace a été spécifiquement dédié à l'entrepreneuriat au sein de cette université, le "Start-up's Hall", traduisant une "dynamique réelle dans ce domaine, au bénéfice des étudiants souhaitant s'y engager, de même que pour le développement économique du pays".

CHINE

Le géant Alibaba va investir 50 milliards d'euros dans l'IA et le cloud

Le géant chinois Alibaba a annoncé lundi investir 50 milliards d'euros dans l'intelligence artificielle (IA) et le cloud, quelques jours après une rencontre de bon augure entre son cofondateur Jack Ma et le président Xi Jinping. Le groupe basé à Hangzhou (est de la Chine) possède certaines des plateformes de commerce en ligne les plus utilisées du pays (notamment Taobao) et est l'un des mastodontes technologiques du géant asiatique.

Les investisseurs se sont rués sur les actions de ces entreprises technologiques chinoises depuis début 2025. Alibaba a ainsi vu son titre s'envoler à son plus haut niveau depuis trois ans. Cette tendance s'est encore renforcée la semaine dernière, avec l'annonce par l'entreprise d'une forte croissance de son chiffre d'affaires trimestriel, un nouveau signe d'un retour en force du secteur après des années de morosité. Alibaba prévoit d'investir "au moins 380 milliards de yuans (50 milliards d'euros) au cours des trois prochaines années pour faire progresser son infrastructure de cloud computing et d'IA", a indiqué l'entreprise dans un communiqué. Cette stratégie vise à "renforcer l'engagement" du groupe "en faveur de l'innovation technologique à long terme" et "souligne l'accent mis par l'entreprise sur une croissance axée sur l'IA", a-t-il précisé. Alibaba n'a toutefois pas détaillé comment ces 50 milliards d'euros seront répartis entre le cloud (informatique à distance) et l'intelligence artificielle.

APS

PUBLICITÉ

E.P.I.C ALGERIE POSTE
DIRECTION DE L'UNITÉ POSTALE DE LA WILAYA DE M'SILA
NIF: 000216002104442

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
(OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES)
N° 05 / DUPW M'SILA/2025

La direction de l'unité postale de la wilaya de M'SILA, lance un appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimales ayant pour réalisation des travaux:

PROJET
TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES LOCaux OPGI À BOUSAADA CDD+BP+LOGT
Lieu : COMMUNE DE BOUSAADA - WILAYA DE M'SILA.

L'appel d'offres, objet du présent cahier des charges est destiné aux entreprises qualifiées justifiant les conditions d'éligibilité suivantes :

- Capacités professionnelles : ayant certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie deux «02» et plus Activité principale Bâtiment.
- Capacités financières : ayant au minimum la moyenne de chiffre d'affaire des trois dernières années : 5.000.000,00DA
- Capacités techniques : Références professionnelles ; ayant réalisé au moins une opération similaire et justifier par une attestation de bonne exécution durant les Dix (10) dernières années.

NB : Le soumissionnaire ayant moins de 03 ans d'existence présentera les bilans disponibles en fonction de la date de création.

Le cahier des charges sera retiré auprès de la Direction de l'Unité Postale de la Wilaya de M'SILA (D.U.P.W M'SILA) sis à cité administrative - M'SILA), contre paiement de la somme de Cinq mille Dinars Algériens (5000 DA) non remboursable, représentant les frais de reprographie à verser au compte CCP N° 38 14 51 Clé 65 ouvert au nom Algérie Poste

➤ Le contenu de l'offre est mentionné sur le cahier des charges (Article 16) :

- Un dossier de candidature présenté dans une enveloppe fermée portant la mention « DOSSIER DE CANDIDATURE »
- Une offre technique présentée dans une enveloppe fermée portant la mention « OFFRE TECHNIQUE »
- Une offre financière présentée dans une enveloppe fermée portant la mention « OFFRE FINANCIÈRE »

L'offre doit être présentée sous trois plis fermés, portant respectivement la mention « Dossier de candidature », « Offre technique » et « Offre financière » séparés à l'intérieur de la même offre.

Les enveloppes contenant le dossier de candidature et les offres technique et financière seront fermées et cachetées séparément dans trois enveloppes internes et intégrées dans l'enveloppe extérieure.

Celle-ci doit parvenir au service contractant (Direction de l'Unité Postale de la Wilaya de M'SILA – cité administrative - M'SILA), avant la date et l'heure limite de dépôt des offres.

L'offre ne doit contenir aucun mention entre les lignes ou surcharges sous peine de rejet L'enveloppe.

L'enveloppe extérieure doit être anonyme et porter uniquement les mentions suivantes :

Direction De L'unité Postale De La Wilaya De M'sila
Appel D'offres National Ouvert Avec Exigences Des Capacités Minimales
N°05 D.U.P.W M'sila 2025
Travaux D'aménagement Des Locaux OPGI À BOUSAADA CDD+BP+LOGT
Lieu : Commune De BOUSAADA - Wilaya De M'sila.

«À N'ouvrir Que Par La Commission D'ouverture Des Plis Et D'évaluation Des Offres »

La durée de préparation des offres est fixée à trente (30) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale et sur le site web d'Algérie Poste, si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (Vendredi ou Samedi). La durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la préparation des offres, **au plus tard à 12 H 00**. Cette date correspond, conformément à la première publication de l'avis d'appel d'offres.

La commission permettra d'ouverture des plis et d'évaluation des offres se réunira, pour l'ouverture des plis des dossiers de candidature, des offres techniques et financières le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13 H 30 . Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture des plis

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période égale à la durée de préparation des offres, augmentée de 90 jours , à compter de la date limite de dépôt des offres.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M SILA
DAIRA DE AIN-EL-HADJEL
COMMUNE DE SIDI-HADJERES
NIF : 098528189074305

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à la loi N° 23-12 du 05 Août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics Et le décret présidentiel N° 15/247 DU 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics,

Suite à L'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° : 01/2025 (Pour la deuxième fois). Paru dans les Quotidiens nationaux El Rihad et DK News le : 13/01/2025 relatif à :

Lot N 01 : Réalisation de l'aménagement urbaine de la cité d'auto-construction (1ère tranche)

Le président de l'assemblée populaire communale de Sidi-Hadjeres porte à la connaissance des Entreprises , Qu'à l'issue du jugement des offres, les projets ont été attribués provisoirement comme suit :

Lot N°	Désignation de lot	Enterprise	Note de l'offre Technique	Montant TTC En (DA)	Délai D'exécution	Observations
01	Lot N 01 : Réalisation de l'aménagement urbaine de la cité D'auto-construction (1ère tranche)	SATTA MEBAREK EBTPH M'sila	73.00	24 941 507,50	75 Jours	Qualifié Techanquement et Moins Disant Nif : 181280103235153

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 DU 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics , les soumissionnaires contestant le choix opéré par le service contractant peuvent présenter un recours au niveau de la commission communale des marchés publics dans un délai de 10 jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché , dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou les quotidiens nationaux .

Programme de la soirée

TF1 21:10

Elisabeth
Saison 2

Geneviève Hale alias chef Veev, grande cheffe d'un restaurant huppé de New York, est retrouvée inconsciente blessée au front. Un de ces employés est mort étranglé dans l'agression. Selon ses propos, ce dernier l'a sauvé en s'interposant aux agresseurs. Malgré le drame, elle insiste pour ouvrir le restaurant comme prévu, en l'honneur de son commis décédé. Elisabeth et Kaya sont sur les lieux et commencent par interroger séparément les membres de la brigade. Ils découvrent alors la personnalité colérique et tyrannique du cheffe Veev.

france 2 21:10

Frotter Frotter
Saison 1

Les femmes de chambre de l'hôtel NowHere sont en grève depuis 120 jours. Tous les jours sur le piquet, le soir en réunion, les salaires qui s'amenuisent : les grévistes ne peuvent plus tenir. Solange, séparée d'Andy, enchaîne les extras au black afin de s'en sortir. Prise à voler dans un supermarché pour nourrir ses trois enfants, Fathia passe en comparution immédiate. Fanny la défend brillamment et relance la médiatisation de la grève. Alors qu'elle renoue avec son mari, l'avocate décide d'attaquer le groupe Sargas pour discrimination raciale et sexiste.

france 3 21:10

Football : Coupe de France Saison 2024
Stade Briochin / Paris-SG

Les Bretons du Stade Briochin disputent ce soir le match le plus important de l'histoire du club. Qualifiés pour la première fois pour les quarts de finale de la coupe de France, Hugo Boulin et les Costarmoricains vont tenter de tenir tête aux Parisiens, tenants du titre, et quinze fois vainqueurs de l'épreuve. Si les partenaires de Le Kang-In et Désiré Doué partent largement favoris face au club amateur pensionnaire de National 2, les hommes de Luis Enrique ne devront toutefois pas sous-estimer leurs adversaires qui ont éliminé Nice (2-1), club de Ligue 1, au tour précédent.

CANAL+ 21:06

Football : Premier League



Dominik Szoboszlai et les Reds sont solidement installés dans le fauteuil de leader de la Premier League. Au soir de la 24e journée, les partenaires d'Alexis Mac Allister compattaient six points d'avance sur Arsenal désormais leur principal rival dans la lutte pour le titre. Dans leur antre du stade d'Anfield, les Reds s'attendent toutefois à une opposition difficile face aux Magpies qui ont repris des couleurs cette saison Cinquième, Newcastle reste au coude à coude avec Manchester City pour se hisser dans le "big four".

M6 21:10

Qui veut être
mon associé ?
Saison 5

Marc Simoncini, Anthony Bourbon, Kelly Massol et Eric Larchevêque, rejoignent cette saison par Julien Jacob, Jean-Michel Karam et Alice Lhabouz découvrent les projets de sept entrepreneurs. Premier d'entre eux : « Very Important Parking », une application offrant l'accès à plus de 800 000 lieux adaptés pour les Français à mobilité réduite. Viennent suivre Fertilaine, le premier engras 100 % laine de mouton et Substance of light, une brume solaire créée pour protéger la peau au quotidien. A la fin de chaque présentation, les investisseurs décident s'ils veulent apporter leur aide.

Jeux

Samouraï-Sudoku N°2451

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



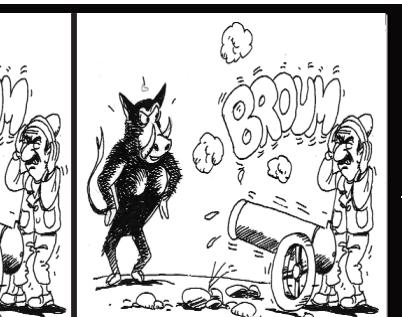
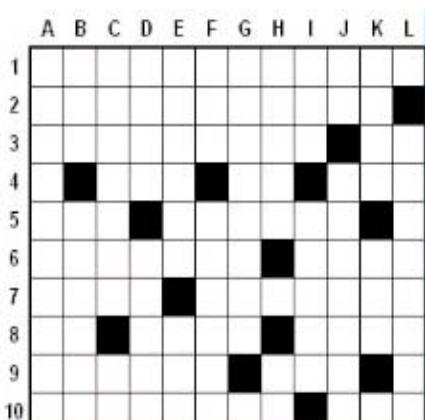
Horizontalement:
Verticalement:

Zenneurs

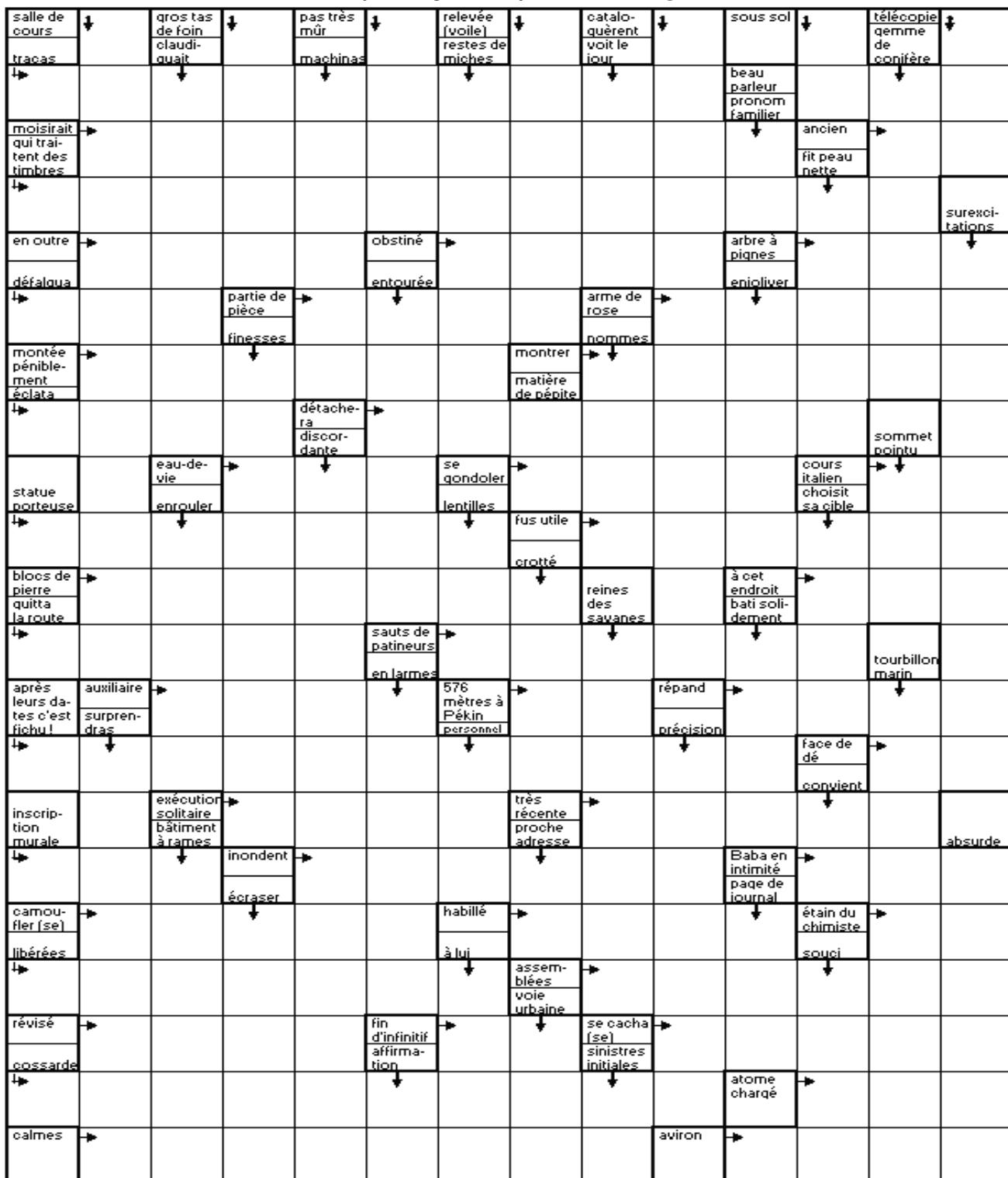


- 1 - Organisation secondaire
 - 2 - En vain
 - 3 - Revenir à de bons sentiments - Mot de liaison
 - 4 - Il peut faire aller à droite - Quatre saisons
 - Le dernier vous habille bien
 - 5 - Agence américaine - Démantèlera
 - 6 - Satisfaisant une envie - Echassier sacré en Egypte
 - 7 - Sable mouvant - Plante nutritive
 - 8 - Cité bourguignonne - Refuses d'exprimer
 - 9 - Flairée - Convenance
 - 10 - Vieille hérésiarque - Partie d'écluse
- A - Montra de façon grotesque
- B - Afaire pour avoir du son - Orner de belles couleurs
- C - Cachais dans un asile agréable - Pour le labo, c'est nickel
- D - Egalement - Bien nettoyée
- E - Décampera - Numéro 1 en France
- F - Espoir de naufragé - Pas très récent
- G - Vipères corines
- H - Courtouis - Mère des Titans
- I - A faire trois fois - Il prise les bonnes blagues
- J - Bien dans le coup - Logis parfois grossiers
- K - Defalquer - Rivière jaune
- L - Travailleras à son métier

Mots croisés N°2451



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1151

*Solution*

Sudoku n°2451

1	2	9	4	6	5	8	3	7
7	5	6	8	1	3	2	4	9
3	4	8	2	7	9	6	1	5
6	7	5	9	2	1	4	8	3
9	1	2	3	8	4	7	5	6
4	8	3	6	5	7	9	2	1
8	6	1	5	9	2	3	7	1
5	9	4	7	3	8	1	6	2
2	3	7	1	4	6	5	9	8
4	3	6	5	9	7	2	8	1
8	1	7	3	2	6	5	4	9
5	2	9	8	4	1	7	3	6
2	4	3	6	1	9	4	2	3
9	1	7	5	8	4	6	2	3
6	8	5	7	3	2	9	4	1
4	7	8	2	5	1	3	6	9
1	3	9	8	6	7	2	5	4
5	2	6	4	9	3	1	7	8
7	9	4	1	2	6	8	3	6
8	5	1	3	7	6	4	9	2
3	6	2	9	4	8	5	1	7

Mots Croisés n°2451

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	R	A	M	I	F	I	C	A	T	I	N
2	I	N	U	T	I	L	E	M	E	N	T
3	D	E	C	O	L	E	R	E	R	E	T
4	I	H	U	E	A	N	C	R	I		
5	C	I	A	R	A	S	E	R	A	S	
6	U	R	I	N	A	T	I	B	I	S	
7	L	I	S	E	C	R	E	A	L	E	
8	I	S	T	A	I	S	U	N	I	R	
9	S	E	N	T	I	G	R	E	A		
10	A	R	I	E	N	N	N	E	S	A	

Grille géante n°1151

A	M	V	F	E	F	F
E	M	B	E	M	E	T
E	P	O	R	R	A	T
P	H	I	L	A	T	E
P	I	L	Q	U	E	S
A	T	E	M	T	P	I
O	T	A	C	T	E	N
O	H	I	S	E	E	E
P	E	T	A	S	T	A
P	E	T	A	S	T	E
A	G	I	R	R	R	E
A	T	L	A	N	E	R
D	R	O	C	H	E	R
D	E	V	I	S	T	O
D	E	V	I	S	T	O
E	E	T	R	E	L	S
P	E	R	M	P	E	M
P	P	S	O	L	E	S
T	A	G	N	O	I	E
T	A	P	I	E	N	T
D	E	L	I	E	S	N
D	E	R	E	U	T	R
P	A	R	E	S	E	R
P	A	R	E	S	E	R
S	E	R	E	S	E	R
S	E	R	E	S	E	R

CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE PÉTANQUE INTER-SERVICES DE POLICE

Début de la compétition à Naâma

Le championnat régional ouest de pétanque inter-services de police, a débuté mardi à Naâma, avec la participation de 50 sportifs de 12 wilayas. Intervenant à l'occasion du lancement de la compétition, en présence du wali de Naâma, Lounes Bouzegza, des autorités locales et de membres de la famille révolutionnaire.

Le chef de sûreté de wilaya de Naâma, le commissaire divisionnaire Benouis Abdennour a souligné que cet événement sportif, inscrit dans le calendrier général des compétitions organisées par la Direction de la Sécurité nationale (DGSN) pour la saison sportive 2024-2025, la participation des wilayas de Tlemcen, El Bayadh, Mascara, Saïda, Tiaret, Sidi Bel-Abbès, Aïn Témouchent, Tissemsilt, Mostaganem, Relizane, Oran et Naâma.

Cette manifestation sportive vise à promouvoir le sport au sein de la Sûreté nationale, encourager la pratique sportive dans toutes ses disciplines, en plus de motiver les policiers pour mieux accomplir leurs missions et maintenir une bonne condition physique et mentale, selon le même responsable.

Il a rappelé l'importance d'organiser ces compétitions régionales et nationales et leur rôle dans la création d'une émulation dans un esprit sportif, afin d'élever le niveau technique et de renforcer les liens de communication entre les policiers de différents

grades issus de différentes wilayas.

Cette manifestation sportive de deux jours, organisée par le service régional de santé, des activités sociales et sportives d'Oran relevant de la Direction générale de la Sécurité nationale, en coordination avec la Sécurité de la wilaya de Naâma, se déroule à la maison de jeunes de Naâma. Les équipes participantes s'affrontent en vue d'une qualification pour la phase nationale du championnat de pétanque inter-services de police.



MOTO GP

L'Espagnol Jorge Martin opéré avec succès de la main gauche (Aprilia)



L'équipe italienne Aprilia a annoncé mardi que son pilote espagnol Jorge Martín a été opéré avec succès de la main gauche, après avoir été victime d'une grave fracture au radius et quelques os du carpe, lors d'une séance d'entraînement effectuée la veille en Espagne. "L'intervention s'est très bien passée, avec notamment l'implantation de deux vis au niveau de la fracture du radius, et une autre au niveau du scaphoïde gauche, pour stabiliser et faciliter le processus de guérison", a annoncé le constructeur italien dans un communiqué.

A cause de cette blessure, le champion du monde de Moto GP (27 ans) manquera la première course de la saison, prévue ce week-end en Thaïlande et la durée exacte de son indisponibilité est toujours inconnue.

"Le pronostic sera évalué lors des prochains jours", s'est contentée d'ajouter Aprilia, sans donner plus d'informations sur sa convalescence. Cette chute est un nouveau coup dur pour l'Espagnol, qui a rejoint Aprilia à l'intersaison après avoir remporté en novembre dernier son premier titre de champion du monde en MotoGP, au guidon d'une Ducati, de l'équipe satellite Pramac.

Déjà tombé lors des premiers essais de pré-saison début février, Martín avait dû déclarer forfait pour le reste des tests à cause d'une blessure à la main droite cette fois, qui a nécessité là aussi une opération. Pour le remplacer, l'équipe fera appel à son pilote d'essais Lorenzo Savadori, au moins pour le GP de Thaïlande. La deuxième course de l'année est prévue deux semaines plus tard, le week-end du 16 mars, en Argentine.

TENNIS - TOURNOI M15 MONASTIR

L'Algérien Samir Hamza Reguig éliminé



Le tennisman algérien Samir Hamza Reguig a été éliminé mardi du tournoi M15-Monastir, qui se déroule du 24 février au 2 mars en Tunisie, après sa défaite

(2-1) contre le jeune Kazakh Amir Omarkhanov, au premier tour du tableau final.

L'Algérien de 23 ans avait bien démarré ce match contre la tête

de série N1, classé 11e mondial chez les juniors, remportant le premier set 6-3, avant de flétrir, et de s'incliner finalement 7-6 (7), 7-5. Le deuxième joueur algérien engagé dans ce tournoi, Toufik Sahtali, fera incessamment son entrée en lice dans la compétition. Il sera opposé au Français Charles Bertimon, qui a intégré le tableau final de ce tournoi à la faveur d'une Wild Card (ndlr, invitation). Dotée d'un prize-money de 15.000 USD, la compétition se déroule sur des courts en surface rapide.

Elle a drainé la participation de certains joueurs figurant le Top 100 mondial de l'ATP, notamment, le Tchèque Petr Brunclík, tête de série N2.

AUTO - F1

20 pilotes de 10 écuries au rendez-vous des essais hivernaux à Bahreïn

Vingt pilotes de dix écuries ont rendez-vous, mercredi à Bahreïn, pour les essais hivernaux de La Formule 1 qui donneront le coup d'envoi de sa saison 2025, avec comme principale attraction les débuts officiels du septuple champion du monde Lewis Hamilton chez Ferrari.

Une semaine après la soirée de présentation organisée en grande pompe à Londres, l'ambiance sera plus feutrée dans le paddock du circuit de Sakhir où les équipes vont avoir du pain sur la planche à deux semaines du premier des 24 Grands Prix de la saison en Australie.

Les trois jours d'essais de pré-saison, prévus à l'occasion, vont permettre de connaître un peu plus les performances des uns et des autres durant cette saison qui s'annonce très serrée. "Je pense que ce sera la continuité de l'année dernière avec quatre équipes (McLaren, Ferrari, Red Bull et Mercedes, ndlr) capables de gagner des courses, capables de gagner le championnat et ce sera un bon combat", a prédit Frédéric Vasseur, le patron de Ferrari.

En cette dernière année de



cycle réglementaire avant le grand changement de 2026 qui verra le règlement technique changer énormément, que ce soit pour le moteur ou pour le châssis, la convergence observée en 2024 devrait se poursuivre, entraînant un resserrement de la hiérarchie.

Les monoplaces seront le prolongement de celles de l'année dernière, et même si les écuries ont mis les bouchées doubles durant l'intersaison pour améliorer

leur outil, elles ont déjà les yeux rivés sur 2026 et vont bientôt cesser le développement de la voiture 2025 pour se concentrer sur leur monoplace de l'année prochaine.

Les dix écuries vont se servir de ces trois jours de roulage dans le Golfe pour en apprendre plus et peaufiner les réglages en vue de la première course, le 16 mars à Melbourne.

APS

AG EXTRAORDINAIRE ÉLECTIVE DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL WALID SADI reste à la tête de la fédération Jusqu'en 2029

Le président sortant de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, a été réélu à la tête de l'instance fédérale pour le mandat olympique 2025-2029, à l'issue de l'Assemblée générale extraordinaire élective, tenue hier au Cercle National de l'Armée à Beni Messous (Alger).



FY

Seul candidat à sa propre succession, Walid Sadi âgé de 45 ans a obtenu 78 voix des 80 membres au droit de vote présents à l'AG, contre un (01) non et un (01) bulletin nul, ainsi que sa liste composée de 12 membres dont deux vice-présidents et cinq membres suppléants. Les travaux de l'assemblée générale

élective se sont déroulés en présence des représentants de la Fédération internationale de football (FIFA) et de la Confédération africaine de football (CAF).

Pour rappel, les membres de l'assemblée générale de la Fédération algérienne de football (FAF), réunis le 1er février au Cercle National de l'Armée à Beni Messous (Alger) en session ordinaire assemblée générale

ordinnaire, avaient adopté à l'unanimité les bilans moral et financier de l'exercice 2024, le nouveau patron de la Fédération Algérienne du football.

Walid Sadi avait été élu le 21 septembre 2023 président de la Fédération algérienne de football (FAF) pour le reste du mandat olympique 2021-2024, en remplacement de Djahid Zefizet, démissionnaire.

FY

Walid Sadi : «6 grands axes pour le développement du football national»

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, réélu mardi à la tête de l'instance fédérale pour le mandat olympique 2025-2029, a présenté un programme comportant de six grands axes pour le développement du football national.

"Ensembles, nous allons surpasser toutes les difficultés pour le développement du football national, avec la mise en place d'une stratégie basée sur six grands axes qui seront débattus dans le cadre du Collège technique national, seul organe habilité à tracer la feuille de route de notre future stratégie", a indiqué Sadi en présentant son programme aux membres de l'Assemblée générale.

Parmi les points figurant au programme du président de la FAF, la modification à moyen terme du système de compétition et la mise en place d'un nouveau découpage des ligues régionales suite à la création de nouvelles wilayas déléguées à travers le territoire national.

La création des académies sportives constitue une priorité pour le président réélu, dans le cadre d'une politique adéquate et une formation qualitative des jeunes talents qui constituent le réservoir du football national.

Il a également plaidé pour une nouvelle vision de formation des entraîneurs, des arbitres ainsi que la continuité



dans la promotion de l'arbitrage féminin comme c'était le cas lors du précédent mandat.

Pour promouvoir l'image de marque de l'instance fédérale, le président de la FAF a mis en exergue "la nécessité de mettre en place une véritable stratégie de communication et de marketing ainsi que la recherche de nouvelles ressources de financement et de ne pas compter uniquement sur les subventions de l'Etat".

M. Walid Sadi qui occupe actuellement le poste de vice-président de l'Union Nord-africaine de football (UNAF) et président de la Commission des compétitions de l'instance pour l'année 2024, s'est engagé également à "accentuer les campagnes de sensibilisation afin d'éradiquer le fléau du dopage dans le football algérien et la violence dans les stades".

Le président sortant de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, a été réélu à la tête de l'instance fédérale pour le mandat olympique 2025-2029, lors de l'Assemblée générale extraordinaire élective (AGEX), tenue mardi au Cercle National de l'Armée à Beni Messous (Alger).

Seul candidat à sa propre succession, Sadi (45 ans) a obtenu 78 voix des 80 membres au droit de vote, contre un (01) non et un (01) bulletin nul, ainsi que sa liste composée de 12 membres dont deux vice-présidents et cinq membres suppléants.

Les travaux de l'AGEX se sont déroulés en présence des représentants de la Fédération internationale de football (FIFA) et de la Confédération africaine de football (CAF).

Voici par ailleurs la liste de la nouvelle composante de la FAF :



Walid Sadi : Président
Nacer Chareb : Vice-président
Mesloug Mohamed Al Amine : Vice-président
Ahmed Kharchi : Membre
Redouane Negadi : Membre
Lahcen Tombouktou : Membre
Imad Amissi : Membre
Fodhil Megharia : Membre
Hacene Ghoula : Membre
Nedjma Derradj : Membre
Nesrine Guettai : Membre
Adel Bendif : Membre
Adjal Touil : Membre suppléant
Djamil Ould Amar : Membre suppléant
Ali Melik : Membre suppléant
Abdellah Mohamed Habarka : Membre suppléant
Mohamed Amine Bachir : Membre suppléant.

Les présidents de la FAF depuis 1962



Les présidents de la Fédération algérienne de football (FAF) depuis la création de l'instance fédérale le 21 octobre 1962, après la réélection de Walid Sadi, à l'issue de l'Assemblée générale extraordinaire élective (AGEX), organisée mardi au Cercle national de l'Armée de Beni Messous (Alger) :

Maouche Mohand : d'octobre 1962 à octobre 1969
Benouniche Mustapha : d'octobre 1969 à juillet 1973
Benoudouda Amar : de juillet 1973 à mai 1975
Abdennour Bekka : d'août 1975 à 1978
Mohamed Kara-Terkki : de janvier 1978 à octobre 1980
Benali Hadj Sekkal : de novembre 1980 à novembre 1982
Kezzal Omar : de novembre 1982 à avril 1984
Issaâd Dhomar : de mai 1984 à avril 1986
M'hamed Mekrèche : de avril 1986 à juillet 1987
Lacarne Belaïd : de septembre 1987 à octobre 1988
Rachid Mekhloufi : d'octobre 1988 à février 1989
Si Mohamed Baghdadi : de février 1989 à juin 1989
Kezzal Omar : de juillet 1989 à novembre 1992 et d'avril 2000 à août 2001
Aissaâd Mouldi : de septembre 1993 à juillet 1994
Harrague Rachid : de juillet 1994 à janvier 1995
Brik Larbi : de janvier 1995 à avril 1996
Said Amara : d'avril 1996 à juin 1996
Laïb Mohamed : d'août 1996 à décembre 1996
Diabi Mohamed : de novembre 1997 à juin 1998
Raouraoua Mohamed : de novembre 2001 à janvier 2006, de février 2009 à février 2013 et de mars 2013 à février 2017
Haddadj Hamid : de janvier 2006 à février 2009
Zetchi Kheirredine : du mars 2017 à mars 2021
Charaf-Eddine Amara : d'avril 2021 à mars 2022
Zefize Djahid : de juillet 2022 au juillet 2023
Walid Sadi : de septembre 2023 au février 2025 et de février 2025 à 2029.

APS

ROUSET - USMH DEMAIN AU STADE DE ROUSET A 14 H Les jaune et noir ne jurent que par les 3 points

A une journée du grand rendez-vous entre le leader NRB Rouisset et L'USMH. Les Harrachis veulent prendre une revanche sur le sort dès le prochain de championnat contre au protéger de Ghimouz à l'extérieur.

F. Yanis

Ce qui est sûr, les joueurs et leur entraîneur ne jurent que par la victoire afin pour espérer de jouer pour l'accession et n'es pas distancé par Rouisset. Pour eux, l'éventualité de gagner ce match peut les aider à enchaîner avec d'autres résultats positifs et, pourquoi pas, retrouver une dynamique de victoires. Sachez qu'un succès permettra à l'USMH de monter un peu plus au classement, il est certain que cette rencontre peut être considérée comme déterminante pour la suite du championnat. C'est pourquoi les Jaune et Noir

s'attellent à préparer cette partie avec le plus grand sérieux afin d'épingler à leur tableau de chasse l'équipe du Sud NRB Rouisset. Ils ont bien l'intention d'arracher une première victoire l'extérieur durant cette phase retour. Défaits à plusieurs reprises cette saison, ils veulent prendre une revanche sur le sort dès le prochain match amateur ligue deux contre Rouisset à l'extérieur et arracher une première victoire et espère en fin de saison une accession après plusieurs années passées en ligue deux.

F.Y



Driss Bentayeb : «Quelques réglages à faire avant le match»



Le coach harrachi, qui a déjà noté quelques imperfections au sein de son équipe, notamment au milieu du terrain, devrait faire quelques réglages encore au sein de son équipe. Cela concerne surtout le positionnement des joueurs au niveau de l'entrejeu. La séance de ce matin, qui aura lieu au stade Lavergne, sera consacrée au volet technico-tactique.

Le driver de l'USMH fera quelques réglages en perspective de la rencontre contre Rouisset. Cette

séance sera décisive pour l'entraîneur qui sera contraint de dégager ses onze type.

Légers changements au milieu

Bien qu'il ait déjà une idée sur les éléments qui débuteront le match, l'entraîneur harrachi devrait changer au plus tard demain matin. Bentayeb pourrait apporter des changements et même donner leur

chance à certains éléments.

Comme c'est le cas de El Okbi qui est dans une forme éblouissante ces derniers jours. D'ailleurs, sa dernière prestation en est la meilleure preuve. Cela dit, avec le retour de Berrabah qui reviendra d'une blessure, le coach harrachi n'aura que l'embarras du choix pour composer son onze pour le match de ce week-end.

Le public harrachi appelé à venir en masse pour soutenir les Kaouassis

D'aucuns estiment que les supporters jouent un rôle très important pour une équipe qui veut réaliser de bons résultats et jouer le haut du tableau. Malheureusement, depuis quelques mois, les supporters sont absents et le stade presque vide.

Aujourd'hui, il est plus que jamais temps pour que les supporters reviennent en masse pour soutenir leur équipe et l'aider dans sa mission pour atteindre son objectif.

F.Y

L'attaquant Berrabah : «Nous demandons l'aide de nos supporters»



«Il reste encore presque tout la phase retour à jouer et nous allons lutter bœuf et ongles pour atteindre notre objectif qui reste une l'accession. Pour atteindre cet objectif, cela nécessite l'aide de tous les enfants et les amoureux de l'USMH.

Notre public doit venir en masse au stade pour aider son équipe dans les matchs officiels. Nous espérons la présence en force de nos supporters. On doit être unis pour atteindre l'objectif de l'équipe.»

F.Y

FUTSAL (TOURNOI DE LA PRESSE)

L'équipe de l'APS tire dans le groupe 3 aux côtés de trois autres équipes

L'équipe de l'APS (Algérie presse service) a évolué dans le groupe 3, lors de la 4e édition du tournoi de Futsal-2025, de la presse nationale, prévue du 3 au 27 mars à Alger, à l'issue du tirage effectué, lundi à la salle des conférences du centre de presse de l'Office du complexe olympique "Mohamed Boudiaf", en présence des représentants des organes engagés, ainsi que des personnalités sportives et invités d'honneur. Outre l'APS, le groupe 3 comprend également des clubs, représentants, Echourouk News, le Centre international de presse et Ennahar Tv.

Les quatre équipes se rencontreront dans un mini-championnat, et les deux premiers à la fin du 1er tour, passeront aux 8es de finale. Tous les matchs auront lieu en soirée à la Coupe de l'office du complexe olympique (OCO).

Vingt-Huit (28) équipes de différents médias nationaux sont engagées pour le tournoi de Futsal, lancé par l'Organisation Nationale des Journalistes Sportifs Algériens (ONJSA) au profit de la presse sportive nationale, pour commémorer la Journée mondiale de la liberté de la presse, coïncidant avec le 3 mai de chaque année.

Les 28 équipes ont été réparties en sept (7) groupes de quatre. Après la phase de groupe qui se jouera sous forme de mini-championnat, les deux premiers de chacun des 7 groupes passeront aux 8es de finale, en plus des deux meilleures troisièmes de l'ensemble des groupes.

Il s'en suivra les quarts, les demi-finales et la petite finale et la grande finale. Les rencontres du tournoi se dérouleront à la Coupe du complexe olympique "Mohamed Bou-

diaf".

Outre le groupe de l'APS, les six autres groupes du tournoi issus du tirage au sort sont : DZ Match, Koora News, Echaab et Inter News (groupe 1), Hayet TV, TV 6, Akhbar Al Watan, Alg24 International (groupe 2), Canal Algérie, La Patrie News, Al Khabar, Al Bilad TV (groupe 4), Dzair Tube, Al Ayam el djazairia, Al Djazair Al Djadida et TV 3 (groupe 5), Compétition, Ennahar Online, Watania TV, Radio Nationale (groupe 6), Alg24 News, TV 4, TV 7, Al Ikhbaria (groupe 7).

Le coup d'envoi de la 4e édition du tournoi de la presse sera donné, lundi 03 mars, avec au programme trois matchs : Hayet TV-TV 6 (groupe B), Echourouk News-Centre de presse international (C) et Canal Algérie-La Patrie News (D), alors que le premier match de l'APS aura lieu le lendemain,

mardi 4 mars contre Ennahar TV. Par contre, la cérémonie d'ouverture est prévue le jeudi 6 mars, et sera suivie par DZ Match-El Koora News (B) et Al-Khabar-Al Biled TV (D).

Le comité technique du tournoi s'attèle à finaliser le programme de toutes les rencontres du 1er tour jusqu'à la finale. Trois matchs seront programmés chaque jour et à partir de 21h30, et chaque match s'étalerà sur 40 minutes

(20 par mi-temps), avec un répit de quelques minutes entre les deux périodes, selon le règlement Futsal. "Chaque équipe participante est autorisée à embaucher un effectif de douze joueurs au maximum. Le tournoi est ouvert aux journalistes des différents organes de presse, en plus des autres assimilés (photographe, caméraman,...)", selon les organisateurs.

APS

Programme des deux premières journées :

Lundi 03 mars 2025:

Groupe B : Hayet TV - TV 6 (21h30)

Groupe C : Echourouk News - Centre interna. de presse (22h30)

Groupe D : Canala Algérie - La Patrie News (23h30)

Mardi 04 mars 2025:

Groupe C : Algérie Presse Service - Ennahar TV (21h30)

Groupe E : Dzair Tube - Al Ayam El Djazairia (22h30)

Groupe F : Compétition - Ennahar Online.



MILAN

GÜLER, DES ÉQUIPES PRÊTES À BONDIR

Malgré le discours rassurant de l'entraîneur Carlo Ancelotti (voir ici), le milieu offensif du Real Madrid Arda Güler (20 ans, 16 apparitions et 1 but en Liga cette saison) doit se contenter d'un temps de jeu réduit. Selon les informations du quotidien Mundo Deportivo ce mardi, l'avenir de l'international turc chez les Merengue est très incertain, surtout si le technicien italien reste sur le banc madrilène pour la saison 2025-2026. En effet, l'ancien prodige de Fenerbahçe suscite de nombreux intérêts sur le marché, notamment en Angleterre, en Allemagne et en Italie, et pourrait ouvrir la porte à un départ si sa situation n'évolue pas au sein de la Maison Blanche. Sous contrat jusqu'en juillet 2029 au Real, Güler risque de représenter un dossier à surveiller l'été prochain...

ANCELOTTI RÉPOND À TEBAS

Mécontent de l'arbitrage en Liga cette saison, le Real Madrid manifeste régulièrement son agacement face à certaines décisions arbitrales. A tel point que le président de la ligue espagnole, Javier Tebas, l'a qualifié de "club pleurnichard". Une nouvelle charge contre les Merengue qui n'a pas beaucoup plu à Carlo Ancelotti.

"Tebas parle trop du Real Madrid. Depuis que je suis ici... Il manque de respect à beaucoup de supporters du Real Madrid en parlant comme ça. Il y a des sujets plus importants et il devrait se concentrer davantage sur la résolution des problèmes du football espagnol", a lancé le coach madrilène en conférence de presse ce mardi, à la veille de la demi-finale de Coupe du Roi face à la Real Sociedad.



BAYERN LE CLUB S'ACTIVE AUSSI POUR SANÉ

Il ne s'agit pas d'un secret, le Bayern Munich se trouve en négociations pour prolonger le contrat du milieu polyvalent Joshua Kimmich, lié jusqu'en juin prochain. Egalemen

t libre au terme de la saison, l'ailier munichois Leroy Sané (29 ans, 19 matches et 6 buts en Bundesliga cette saison) re

présente aussi un dossier chaud pour l'actuel leader de la Bundesliga.

"Nous ferons notre travail et si nous pensons que c'est bon pour Leroy, nous le ferons. Si nous pensons que ce n'est pas bon, nous ne le ferons pas. Nous avons des discussions avec Leroy et son agence. Nous savons qu'il sera libre cet été. Mais nous voulons prendre les décisions le plus vite possible", a fait savoir le directeur sportif Max Eberl pour le média TZ.

MILAN PORTE OUVERTE POUR MAIGNAN ?

Critiqué pour ses performances ces derniers mois, le gardien Mike Maignan (29 ans, 25 matchs en Serie A cette saison) va-t-il quitter le Milan AC l'été prochain ? C'est possible, selon La Gazzetta dello Sport.

Le quotidien italien explique que les dirigeants du club lombard envisagent de se séparer de l'international français lors du prochain mercato s'il

ne retrouve pas son meilleur niveau d'ici-là. De quoi remettre en cause la prolongation de l'ancien Lillois, actuellement sous contrat jusqu'en 2026 ? Les deux parties ont un accord sur un nouveau bail jusqu'en 2028 (plus une année en option), assorti d'un salaire annuel de 5 millions d'euros, mais rien n'est encore signé.

GALATASARAY UNE PLAINE CONTRE MOURINHO

Dans un communiqué, les dirigeants de Galatasaray ont annoncé porter plainte contre l'entraîneur de Fenerbahçe José Mourinho. Le club stambouliote dénonce des propos racistes et immoraux de la part du Portugais en marge de la rencontre entre les deux clubs ce lundi (0-0). "Le directeur technique du Fenerbahçe, José Mourinho, qui a régulièrement tenu des propos désobligeants envers le peuple turc depuis qu'il a commencé à travailler en Turquie, a maintenant ajouté une rhétorique inhuma à ses déclarations immorales. Nous tenons à vous informer que nous allons déposer une plainte pénale auprès du parquet concernant les propos racistes de José Mourinho et que nous allons également déposer une plainte auprès de l'UEFA et de la FIFA. En plus de toutes ces initiatives, nous suivrons l'attitude des directeurs techniques de notre rival 'modèle moral' face à cette déclaration", peut-on lire. Après la rencontre, Mourinho avait déclaré que le "banc de Galatasaray sautait comme des singes après chaque bonne décision" de l'arbitre.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Benzine Lamine

Gérant

Faycal Laouar

Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 E-MAIL : contact@dknews.dz - SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 /
E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

ALGÉRIE - NIGER

Tebboune reçoit le ministre des Affaires étrangères de la République du Niger

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier à Alger, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Nigériens à l'extérieur de la République du Niger, M. Bakary Yaou Sangaré, indique un communiqué de la Présidence de la République.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, et du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf.



M. Attaf reçoit le ministre nigérien des Affaires étrangères et de la Coopération

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf a reçu, hier au siège du ministère, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Nigériens à l'extérieur de la République du Niger, pays frère,

M. Bakary Yaou Sangaré, qui effectue une visite officielle en Algérie, indique un communiqué du ministère.

La rencontre "a permis de passer en revue les différents volets des relations de fraternité, de solidarité et de bon voisinage

entre l'Algérie et le Niger et d'examiner les perspectives de les promouvoir à des niveaux supérieurs, dans le cadre des projets de coopération et de complémentarité dont les deux parties œuvrent à concrétiser dans divers domaines", précise le communiqué. A l'issue des entretiens, les deux ministres ont signé un accord relatif aux "facilités administratives et douanières en vue de mettre en œuvre les projets alloués à l'Etat du Niger par l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement".

ALGÉRIE - ESPAGNE

M. Merad visite le siège de la Direction générale du trafic du Ministère espagnol de l'Intérieur

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a effectué une visite lundi le siège de la Direction générale du trafic du Ministère espagnol de l'Intérieur, au cours de laquelle il a été informé de l'organisation et de la gestion de cette autorité, dans le cadre de sa visite officielle qui l'a conduit au Royaume d'Espagne à l'invitation de son homologue, a indiqué un communiqué du ministère.

ALGÉRIE - MAURITANIE

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base en visite de travail en Mauritanie

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhrouk, entame, une visite de travail de deux jours en Mauritanie, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette visite, M. Rekhrouk coprésidera avec le ministre mauritanien de l'Equipment et des Transports, Ely Ould El Veirik, l'ouverture des travaux de la 2e session de la commission mixte algéro-mauritanienne de suivi du projet de réalisation de la route Tindouf-Zouerate, précise le communiqué.

M. Merad était accompagné lors de cette visite, a ajouté la même source, par le Directeur général de sécurité nationale Ali Badaoui et le Directeur général de la Protection civile Boualem Bouréla, la délégation algérienne a été informée de l'organisation et la gestion de cet organisme et a reçu des explications sur les mécanismes juridiques et pratiques et les solutions techniques modernes sur lesquelles il s'appuie dans le cadre de sa stratégie de la gestion du trafic et la moderniser et prévenir l'insécurité routière. A cet égard, ils ont également discuté du renforcement de la coopération bilatérale et de l'échange d'expériences entre les deux secteurs ministériels dans ce domaine, et il a été convenu de tenir des réunions bilatérales spécialisées réunissant des experts des deux pays pour étudier les mécanismes pratiques afin de développer davantage le travail commun à cet égard, conclut le communiqué.

ALGÉRIE - NICARAGUA

M. Rebiga rend hommage à Managua aux héros de la République du Nicaragua (ministère)

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiba, a rendu hommage aux héros de la République du Nicaragua, en déposant une gerbe de fleurs devant "Le monument des héros de la révolution" à Managua (Nicaragua), indique, lundi, un communiqué du ministère. M. Rebiba était accompagné de l'ambassadeur d'Algérie auprès de la République du Nicaragua, Ali Menguellati, de l'Inspecteur général des services à la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), du Contrôleur général de police Hadj Said Arezki et du ministre conseiller du président du Nicaragua pour les politiques et les relations internationales, Ivan Lara Palacios, ajoute le communiqué.

ALGÉRIE - PALESTINE

Le Conseil de la nation prend part à la réunion de l'organe exécutif de la Ligue des parlementaires pour El-Qods et la Palestine

Le vice-président du Conseil de la nation, vice-président de l'Union inter-parlementaire (UIP), et vice-président de la Ligue des parlementaires pour El-Qods et la Palestine, M. Ahmed Kharchi, a participé, lundi par visioconférence, à la réunion de l'organe exécutif de la Ligue des parlementaires pour El-Qods et la Palestine, indique un communiqué de la chambre haute du Parlement.

Lors de cette réunion, le Secrétaire général de la Ligue a présenté le rapport politique du travail de cette instance, notamment les campagnes de dénonciation et les communiques soutenant la cause palestinienne.

Ainsi, les membres de la Ligue ont condamné la décision américaine portant sanctions contre la Cour pénale international (CPI), et l'interdiction de l'UNRWA.

Les participants ont également réaffirmé leur rejet catégorique "de toute tentative visant à déporter le peuple palestinien de son pays, et à maintenir la région dans une spirale de violence au lieu d'instaurer le paix", ajoute la même source.

Dans le même contexte, les membres de la Ligue ont salué l'initiative lancée par neuf(9) pays, pour "la création du groupe la Haye" en vue de mettre un terme à l'occupation sioniste des territoires palestiniens, et de soutenir le droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à l'établissement de son Etat indépendant dans le cadre du principe relatif à la responsabilité des pays de protéger les droits inaliénables, en témoignage du droit des peuples à l'autodétermination, stipulé par la charte des Nations unies.

Lors du débat, M. Kherchi a appelé à "unifier les positions et les rangs palestiniens dans une première étape pour faire face à l'occupant sioniste", rappelant "les actions de la diplomatie algérienne depuis son accession à la qualité de membre non permanent au

Conseil de sécurité de l'ONU, en plaçant la défense des causes légitimes, notamment la cause palestinienne, en tête de ses priorités".

Il a réaffirmé, dans ce sens, que "l'Algérie, peuple et Gouvernement, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, considère le peuple palestinien et sa révolution comme étant une partie intégrante du sort de notre nation".

Concernant les questions réglementaires, les membres de l'exécutif ont convenu de la nécessité d'accélérer la création d'un Conseil des secrétaires relevant de la Ligue" et de "mobiliser le soutien des femmes et des jeunes en faveur de la cause palestinienne".

Le président de la Ligue a également souligné la nécessité de "dynamiser l'action des bureaux régionaux de la Ligue car faisant partie de la structure principale de la Ligue", conclut le communiqué du Conseil de la nation.

ALGÉRIE - CROIX ROUGE

M. Magramane s'entretient avec le vice-président du CICR

Le Secrétaire général (SG) du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Louès Magramane, s'est entretenu avec la vice-président du Comité international de la Croix-rouge (CICR), Gilles Carbonnier, et ce dans le cadre de la poursuite de ses rencontres bilatérales en marge de sa participation au Segment de haut niveau de la 58e session du Conseil des droits de l'Homme à Genève du 24 au 26 février 2025, a indiqué mardi un communiqué du ministère.

Ces entretiens ont été "l'occasion de mettre en avant les relations solides et privilégiées entre l'Algérie et le CICR, et de réitérer l'engagement ferme et constant de l'Algérie au Droit international humanitaire (DIH)".

La rencontre a également permis d'évoquer "les moyens permettant de renforcer les relations entre les deux parties, outre la possibilité de poursuivre la concertation sur nombre de foyers de crises où est présente l'Organisation, notamment les territoires palestiniens occupés et les différents conflits dans le continent africain", conclut le communiqué.

ALGÉRIE - VENEZUELA

M. Magramane s'entretient à Genève avec le ministre délégué chargé des Affaires africaines au ministère vénézuélien des Affaires étrangères

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Louès Magramane, s'est entretenu avec le ministre délégué chargé des Affaires africaines au ministère vénézuélien des Affaires étrangères, M. Yuri Biamental dans le cadre de la poursuite de ses rencontres bilatérales en marge de sa participation au Segment de haut niveau de la 58e session du Conseil des droits de l'homme à Genève du 24 au 26 février 2025, a indiqué, lundi, un communiqué du ministère.

"Lors de la rencontre, les deux parties se sont réjouies de la qualité des relations d'amitié et de coopération exceptionnelles unissant les deux pays et sont convenus de la poursuite de leurs efforts conjoints visant à imprimer une plus grande dynamique au renforcement de la coopération bilatérale dans divers domaines", ajoute le communiqué.

Les deux parties ont souligné "la nécessité de perpétuer la tradition de concertation et de coordination entre les deux pays au niveau des différentes tribunes régionales et internationales, tout en réaffirmant, à l'occasion, leur soutien aux peuples palestinien et sahraoui et à leur droit inaliénable à l'autodétermination", précise la même source.

ENERGIE

Une délégation de Sonelgaz en visite de travail au Niger les 25 et 26 février

Une délégation de Sonelgaz, conduite par le PDG, M. Mourad Adjal, effectuera une visite de travail au Niger les 25 et 26 février, dans le cadre du renforcement du partenariat entre le groupe public et la société nigérienne d'électricité "Nigelec", indique lundi un communiqué du Groupe.

La délégation de Sonelgaz sera accompagnée de cadres du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, précise la même source ajoutant que cette visite s'inscrit "dans le cadre de l'engagement de l'Algérie à renforcer la coopération économique et technique avec le Niger à travers des projets concrets visant à soutenir la sécurité énergétique des deux pays et à développer son infrastructure électrique".

La visite a également pour objectif d'ouvrir de nouvelles perspectives de développement au service des intérêts communs des deux pays, à travers le développement du partenariat entre le groupe Sonelgaz et "Nigelec".

Le groupe a également souligné que cette visite intervient à la suite de la réunion tenue par visioconférence entre M. Adjal et les représentants de la société "Nigelec" en janvier dernier, pour examiner les moyens d'accélérer le rythme de la coopération et du partenariat entre les deux sociétés.

Cette réunion a abouti à la mise en place d'un groupe de travail conjoint chargé d'élaborer un mémorandum d'entente encadrant les mécanismes de coopération entre les deux parties, conformément aux ambitions des deux pays dans le domaine de l'énergie.